

## Mémoire justificatif de l'administration du chevalier Desroches

Gouverneur des Isles de France et de Bourbon (1769-1772)

Paris, 28 février 1774

---

Le mémoire retranscrit ici est un manuscrit de la Médiathèque des Ursulines à Quimper. Il fait partie des quinze volumes du fonds Du Dresnay Des Roches presque entièrement composé de documents relatifs à l'administration des Mascareignes par le gouverneur Desroches. (Cote Q12)

Ce mémoire (Q 12 A, III) occupe tout le cinquième volume de 261 pages. Il est daté de Paris, 28 février 1774.

Lorsque les administrateurs Desroches et Poivre regagnent la France en 1773, il leur est demandé de se tenir à la disposition de la commission Lenoir instituée le 31 juillet 1773 pour étudier les faits d'administration de ces anciens gouverneur et intendant. A cette occasion, il leur est permis de fournir toutes les pièces justificatives à leur convenance. Le mémoire qui suit fait partie des pièces remises à la commission Lenoir par le chevalier Desroches.

Nous ne retranscrivons pas l'intégralité du volume, mais nous espérons n'avoir manqué quasiment aucun des faits et gestes relatés par Desroches. Ainsi nous avons réalisé quatre coupures : des pages 8 à 57, 152 à 166 et 234 à la fin.

Les quelques rares notes sont toutes dues au transcripteur.

\*

*« Ce n'est pas à moi d'apprécier mes pensées, mes paroles et mes actions, je dois les exposer naïvement, c'est à Messieurs les Commissaires de me blâmer ou de m'approuver. »* Voilà ce qu'écrit Desroches dans son introduction, mais s'il y a bien de la naïveté chez Desroches ce n'est pas celle qu'il promet ici. Il convient d'aborder ce document avec la plus extrême circonspection, Desroches veut ici démontrer qu'il a tout bien fait, et ce en dépit des entraves et autres coups bas que l'intendant n'a cessé de lui opposer. Malgré beaucoup d'inexactitudes, conséquences de la partialité du narrateur, malgré un propos décousu et souvent insignifiant, cet exposé rend bien compte de l'état d'esprit des protagonistes, il nous renseigne sur la colonie et sur des personnalités de passage, enfin il renferme suffisamment de faits pour mériter d'être connu.

JPM, juillet 2013

---

## Mémoire

contenant le détail des instructions qui ont réglé ma conduite à l'Isle de France,  
les motifs qui m'ont déterminé, et les effets qui en ont résulté.

---

## Première Partie

Qui renferme ce qui s'est passé depuis le 6 juin 1769,  
jusqu'à la fin d'octobre 1770.

-----

J'ai été nommé gouverneur général  
des Isles de France et de Bourbon  
le 1<sup>er</sup> septembre 1768.

\*

Je mouillai le 6 juin 1769 à l'Isle de France devant la ville du Port Louis, trop tard pour faire mon entrée le même jour.

Rempli de tous les objets dont j'étais chargé, je voulus dès le premier instant faire connaître mes dispositions et mon activité, en conséquence aussitôt après avoir soupé, je me rendis à terre où je visitai MM. de Steinaver [Steinauer] et Poivre. Je voulais par cette démarche leur témoigner tout le désir que j'avais de bien vivre avec eux et surtout avec l'intendant. Je mis pour les persuader toutes les expressions que j'y crus propres

Indépendamment des instructions générales et communes à peu près à tous les gouvernements des colonies, il m'était spécialement ordonné.

1° de faire tout ce qui dépendrait de moi pour bien vivre avec l'intendant ; mais cependant de reconnaître et d'approfondir les torts qu'il pouvait avoir eus jusque-là dans son administration et particulièrement vis-à-vis de M. Dumas, d'en avertir le Ministre, de lui rendre compte des faits dont j'acquerrais la connaissance, et de prendre des mesures pour qu'il ne retombât point à l'avenir dans les fautes reconnues.

J'ai dit plus haut comment je débutai pour me conformer à cet article important de mes instructions, M. Poivre dissimula si bien son ressentiment contre M. Dumas qu'il paraissait même touché du désagrément qu'avait essuyé ce commandant. Je ne m'en tins pas là, et pour parvenir sûrement aux connaissances qu'il m'était ordonné de prendre, pendant quelques jours je prêtai l'oreille à tout, et je ne tardai pas à voir toute la passion et toute la violence avec lesquelles chacun faisait valoir le parti qu'il avait embrassé, quelques gens sages des deux côtés surent se taire, et je me réservais d'employer utilement ces derniers par la suite.

J'observai seulement que tout ce qui tenait essentiellement à la colonie considérait, aimait et regrettait M. Dumas. Je ne trouvai en général des partisans de M. Poivre que parmi les conseillers, les employés de la Compagnie, et les négociants particuliers, ou pour mieux dire, les gens d'affaires, et presque tous étaient isolés, sans femmes, sans enfants, sans soins de l'agriculture. Cette différence me frappa. Mais M. Poivre par sa conduite réservée parlait plus efficacement pour lui-même que tout son parti réuni. Je ne me dissimulai pas les talents de M. Dumas, et sans chercher à approfondir les motifs supérieurs qui avaient déterminé son rappel, je donnai et je fis suivre l'exemple dû aux ordres du Roi en même temps que j'établissais et maintenais la considération due à mon prédécesseur.

Je reconnus bientôt que M. Poivre avait eu des torts essentiels ; mais lui-même en avouait quelques-uns, il se prêtait avec une complaisance si grande à les réparer tous, il semblait si résolu à n'en pas avoir de pareils à l'avenir, que je ne tardai pas à m'attacher sincèrement à lui. Je crus qu'il n'avait erré que par faiblesse et par ignorance des détails des formes, il m'en faisait lui-même l'aveu, et me pria de le soutenir et de l'aider.

Ce parti-là une fois pris, je voulus faire cesser tous les propos. J'imposai silence aux deux partis, et je sus me faire obéir. Alors la colonie entière sembla n'être qu'une famille. Je me regardai comme le plus heureux des hommes, et j'osai compter sur la durée de ce bonheur, et même l'annoncer au Ministre.

2°. Il m'était recommandé de faire tous mes efforts pour réunir les esprits divisés : pour parvenir à ce point nécessaire au bien du service, à la conservation de la colonie, je ne devais négliger aucun moyen. Je devais rassembler les habitants et le militaire, leur procurer des amusements, même des fêtes dans les occasions, et surtout au moment de mon arrivée.

Tout ce que je faisais pour remplir le premier article de mes instructions me conduisait naturellement à exécuter celui-ci. Dès mon début j'accueillis tout le monde avec la plus grande honnêteté mais aussi avec l'air instruit de tout ce qui s'était passé, je m'annonçai comme un père tendrement attaché à tous les habitants ; mais j'exigeais qu'ils vécussent en frères dont les intérêts ne pouvaient et ne devaient pas se diviser.

D'un autre côté, je ne voulais rien de leur part qui ne fut commun à M. Poivre avec moi. Je fortifiais cet esprit en les rassemblant dans ma maison. Les partis opposés se donnaient la main pour danser, et trinquaient ensemble. Pendant que l'amusement effaçait jusqu'aux plus légères traces de la discorde, je travaillais sans relâche à acquérir des connaissances dans toutes les parties du détail dont j'étais chargé.

Dès le lendemain de mon arrivée, j'avais donné un souper et un bal général à tout ce qu'il y avait de bonne compagnie rassemblée au Port Louis.

3°. De former et d'encourager les milices inquiètes et alarmées de la ... [fin de la page 7]

.....  
[Page 58] D'un autre côté la ville du Port Louis était un cloaque morale et physique, le libertinage, la débauche, le débordement y régnaient parmi le peuple, on y commettait des crimes à toute heure.

On ne peut pas se faire une idée du désordre affreux qui régnait dans la ville du Port Louis. Si néanmoins on considère de quelle espèce d'hommes elle était peuplée, l'étonnement cessera. D'un côté tout ce qu'il y avait de négresses libres y avaient des maisons, on sait à quel prix cette liberté s'acquiert. Les jeunes cherchaient à s'entretenir dans leur nouvel état par les mêmes moyens qui le leur avaient procuré, les vieilles étaient plus dangereuses encore.

D'un autre côté tous les hommes désertés ou restés des différents vaisseaux, tous les soldats congédiés, tous ceux qui n'avaient pu soutenir la vie tranquille mais laborieuse des campagnes, tous les mauvais sujets fugitifs d'Europe ou de l'Inde avaient abouti dans ce repaire. Aucun lien, aucun attachement honnête ne les retenaient, leurs occupations étaient peut-être aussi pernicieuses que le repos honteux qu'ils étaient quelquefois forcés de quitter pour acquérir les moyens de satisfaire à leurs passions, et même à leurs nécessités.

Ils se procuraient ces moyens par les plus vils, et presque toujours les plus coupables trafics ; ils étaient bien éloignés de songer à quitter cet état pour se marier et pour donner des sujets utiles à la colonie.

Les filles blanches elles-mêmes ne pouvant guère espérer de s'établir honnêtement étaient réduites à mener une vie libertine, plus ou moins scandaleuse suivant les agréments de leur figure et de leur esprit.

Pour comble de débordement, les jeunes Noirs libres étaient en société souvent en concurrence avec les Blancs. Il est difficile de dire quel était le plus funeste de leur union ou des querelles qui la troublaient continuellement.

Frappé d'un spectacle aussi odieux, je cherchai dès le premier moment à détruire le vice, ou du moins à le forcer de prendre le masque de l'honnêteté, la religion et une police sévère réglée sur les principes d'une saine morale, me parurent les seules armes que je pouvais employer avec succès.

Je donnais donc comme je le devais la plus haute considération aux personnes et aux choses dont l'état intéressait le culte religieux : mais si l'encensoir doit toujours paraître avec dignité dans les mains qui lui sont consacrées, si l'on ne doit jamais y porter des mains profanes, je pense également que les objets purement humains et politiques ne doivent jamais distraire les gens d'église des fonctions respectables auxquelles ils sont destinés dans une colonie naissante où chacun doit conserver son terrain sans empiéter sur ce qui ne lui appartient pas. J'ai eu sans cesse ce principe devant les yeux, et voila le premier moyen que j'employai ; j'ai déjà dit comment je provoquai les mariages, et comment je les encourageai.

Je rendis en même temps à la police civile toute l'autorité et l'indépendance dont elle avait besoin pour être exercée avec fruit. Le militaire ne fut plus employé qu'à lui donner main-forte et à

concourir au bon ordre par sa surveillance. Ces principes-là établis, je me hâtai de séparer entièrement l'espèce noire des hommes blancs.

J'assignai aux premiers des emplacements soit à la ville soit à la campagne, absolument séparés des Blancs auxquels je rendis par là toute la supériorité que la politique veut qu'on leur donne même avec affectation.

Cette opération a été indécemment blâmée dans une occasion ; mais cela est étranger à la manière dont je rends compte, non seulement de ce que j'ai fait, mais de ce que j'ai dit et pensé sur chaque chose. Ce n'est pas à moi d'apprécier mes pensées, mes paroles et mes actions, je dois les exposer naïvement, c'est à Messieurs les Commissaires de me blâmer ou de m'approuver.

Les rues tortueuses étaient d'ailleurs si étroites, que deux hommes de front pouvaient à peine y passer, des cabanes de bois les bordaient, et se tenaient immédiatement, en sorte que tout présentait un chaos que l'on ne pouvait débrouiller, dans lequel l'air circulait à peine, et que la police ne pouvait pas éclairer. On y avait également à craindre l'assassinat, la peste et l'incendie.

Je fis aligner toutes les rues comme dans la ville d'Europe la mieux établie. Je donnai 36 pieds de largeur aux rues principales, les plus étroites sont larges de 24 pieds. Je fis déplacer toutes les maisons qui barraient cet ordre, et je les fis transporter dans les alignements prescrits. En moins de deux mois cette métamorphose fut faite, j'y mis la plus grande fermeté, on cria beaucoup, on me sollicita pour des exceptions, je fus inébranlable. Six mois après, ceux qui avaient crié le plus fort me bénissaient hautement.

Les emplacements dans la ville n'avaient été concédés que passagèrement et conditionnellement, en sorte que la Compagnie qui s'était réservée la possession du fonds, pouvait s'en emparer à tout moment, et faire déguerpir les habitants qui auraient perdu en tout ou en partie les frais qu'ils avaient faits pour s'établir. Une pareille situation ôtait toute confiance et s'opposait invinciblement aux progrès de la colonie. Aussitôt que la rétrocession des îles avait été connue au Port-Louis, les administrateurs de la Compagnie qui auraient dû, dès ce moment, cesser l'exercice de tout acte de souveraineté, s'étaient au contraire empressés de donner des concessions à tort et à travers ; ce qui jetait partout et dans l'administration même une confusion terrible.

On avait eu dès les premiers instants du Port-Louis, la politique mauvaise et injuste de ne donner dans cette ville aucun emplacement en propriété à ses habitants. On leur avait seulement permis, on les avait même forcés de bâtir sur des terrains qu'on leur avait assignés : mais la Compagnie s'était réservée le droit de les en chasser sans aucune indemnité lorsqu'elle le jugeait à propos. C'était un moyen infaillible de décourager la population, de donner d'avance le dégoût du pays que l'on devait habiter.

Cette ancienne faute contribua beaucoup au succès de mes vues, en remettant l'ordre dans des possessions précaires. Si je forçai les possesseurs à quelques dépenses, je les en dédommageai avec usure en les établissant dans une propriété qui avait une valeur réelle beaucoup au-dessus de ce qui leur en avait coûté. M. Poivre agréa mon plan, et nous délivrâmes des actes de concession à chacun.

Quant à celles données irrégulièrement depuis 1764 jusqu'en 1767, j'opinaï pour leur donner la plus authentique validité et M. Poivre y adhéra.

Je pensais que rien ne doit être plus sacré que la propriété acquise de bonne foi de la part des citoyens ; les faire supporter la peine des erreurs de l'administration, c'est ôter toute sûreté, toute confiance, c'est renverser l'édifice avant qu'il soit achevé.

\*

Le commerce particulier ayant été défendu jusque-là, il n'y avait de magasins pour les marchandises, que ceux que le Roi avait pris à la Compagnie, et ceux qu'elle avait conservés.

J'ai déjà dit que j'avais pensé qu'il était nécessaire de prêter une partie des magasins du Roi au commerce particulier ; mais sans acception de l'un ou de l'autre, et par préférence aux armateurs européens. J'ai dit également ce que je fis personnellement à cet égard.

\*

J'attendais des bataillons et des vaisseaux. Un seul hôpital, capable à peine de recevoir 200 malades, était placé dans le plus mauvais air de la ville, et peut-être de toute l'île.

Les ordres et les avis que j'avais reçus à ce sujet, déterminèrent absolument le parti que je pris de former l'hôpital de la Grande Rivière. On ne peut avoir de distraction sur l'importance de cet établissement, que dans les moments où le besoin ne s'en fait pas sentir ; mais à la première affluence de soldats et de matelots, on en sentira toute la nécessité. Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard.

\*

Le cimetière d'où il s'exhalait des vapeurs infectes était au milieu du Port-Louis.

Il est difficile de concevoir à quel point les exhalaisons de ce cimetière étaient incommodés. On peut juger de là combien elles devaient être funestes. Je le fis transporter hors de la ville.

\*

Enfin une grange qui pouvait à peine contenir 150 personnes, était la seule église de cet établissement, tandis qu'une église belle et vaste servait de magasin à environ douze cents milliers de grains.

On a pu voir combien j'avais à cœur de réveiller le culte religieux. Une chapelle aussi insuffisante était un prétexte pour autoriser la négligence des moins indifférents. M. Poivre paraissait penser de même. Je fis bénir et employer la belle église bâtie depuis longtemps, et qui n'avait pas encore servi à son véritable usage.

\*

Il n'y avait dans toute l'étendue de l'île que trois églises.

Pour remédier à cette privation dangereuse, j'ai établi une paroisse et fait bâtir une église à Flacq. J'ai fait la même chose à Moka, et à l'égard de cette dernière, j'ai avancé de ma poche les fonds nécessaires pour faire achever cette entreprise dont les habitants se décourageaient par les difficultés qu'on leur faisait.

Ce n'est pas ma faute si les Plaines de Wilhems et la Rivière du Rampart n'ont pas le même avantage. J'ai même été au moment d'acheter une habitation de mes propres deniers pour en faire présent aux habitants de ce dernier quartier, à condition d'y établir un curé et une église ; tout cela me paraissait nécessaire.

\*

D'un autre côté, quels secours avais-je apportés à une colonie aussi souffrante ? Quels moyens avais-je de la ranimer et d'en encourager les habitants ?

Je ne crois pas que l'on puisse voir un défaut de moyens plus réel et plus absolu que celui où j'étais en arrivant à l'Isle de France ; je ne crois pas aussi que l'on voit sans étonnement tout ce que j'ai fait. Malgré cela, tandis que je n'ai pas éprouvé des contradictions, je pense encore que si j'étais tombé dans quelques erreurs, elles seraient bien excusables ; mais en vérité, devant Dieu comme devant les hommes, je ne m'en connais aucune, et si j'en ai commises, il est certain qu'elles échappent à mes lumières et à mes réflexions dépouillées de tout amour propre.

\*

Dans *le Sphinx*, j'avais amené plus de 750 hommes, aucun approvisionnement de bouche pour eux ni pour l'île.

Tous ces hommes furent entièrement à la charge de la colonie pendant trois mois, et elle fut encore obligée de leur fournir cinq mois de subsistances pour leur retour en Europe.

\*

Je n'avais pas apporté une seule piastre, mais j'étais porteur de l'ordre de réduire le blé à 3 sols la livre. Aucune des grâces demandées avant moi n'avait été accordée, et j'apportais un papier monnaie objet de terreur et de défiance.

La piastre mexicaine a toujours été l'âme des affaires dans cette colonie. Je ne conviendrai pas qu'elle ait la même influence sur l'agriculture, je serais même en état de prouver le contraire. Mais

depuis longtemps le démon des affaires a tenu enchaîné le génie de la population et de l'agriculture, et, par conséquent, la valeur de la piastre a été le thermomètre de l'un comme de l'autre. On en était là plus fortement que jamais, lorsque je pris le gouvernement des îles. Cependant je n'apportais pas une piastre ; il n'est pas aisé de résoudre comment malgré cela je l'ai soutenue à 7 livres 10 sols pendant 23 mois. Ce n'est pas ce qui m'a coûté le moins, mais j'y ai employé tous les ressorts de mon zèle, et j'y ai réussi.

En diminuant le prix du blé, idéalement et réellement, j'ai quadruplé les semences et les récoltes pendant deux ans. Si la preuve n'en existait pas, j'aurais l'air d'avancer en matière politique un paradoxe bien étrange, mais c'est une vérité démontrée aux dépens, il est vrai, de bien des erreurs accréditées.

Le défaut de grâces devait naturellement achever de décourager les miliciens. Et bien ! avec de l'honnêteté, des propos militaires et des espérances, j'ai rallumé en eux tout le zèle des troupes réglées.

Le papier monnaie demandé par M. Poivre, et accordé à ses sollicitations, répandait une consternation générale. En 15 jours je parvins à lui donner la considération et le crédit de l'espèce même, et cela s'est soutenu jusqu'au premier mai 1771.

\*

\* \*

Je viens de tracer succinctement les charges que l'on m'avait données en m'envoyant à l'Isle de France, et les engagements que j'avais pris en partant d'Europe pour m'y rendre.

J'ai peint l'état de division dans lequel j'ai trouvé le pays.

J'ai fait le tableau de l'état dans lequel j'ai trouvé les campagnes et les villes.

Enfin j'ai exprimé le dénuement où j'étais de toutes sortes de moyens pour remédier à tant de maux.

On vient de voir ce qui m'était ordonné de faire, la situation dans laquelle j'ai trouvé les esprits et les choses. Enfin on a vu combien j'étais dépourvu de moyens.

J'ai cru devoir omettre une partie de ceux que j'ai employés pour donner de la confiance pour adoucir l'aigreur des esprits, pour exciter l'émulation et la substituer aux sentiments de jalousie et de haine, enfin pour mettre en action tous les ressorts du gouvernement, et faire succéder une action utile et raisonnée aux secours violents et pernicieux qui, depuis le mois de juillet 1767 agitaient l'Isle de France et la conduisait à sa perte.

En tout cela je n'ai fait que remplir les devoirs d'un sujet, d'un citoyen, et d'un homme en place ; aussi ne m'a-t-on pas vu me louer moi-même indécemment. Si une pareille impudence m'était échappée dans ce mémoire, je serais inexcusable, cela a pu m'être permis dans les moments où je repoussais les traits de la calomnie déchaînée contre moi ; mais ici, je ne fais que remplir la tâche qui m'a été donnée, je présente les faits dans la vérité la plus nue ; s'ils me rendent blâmables, je ne me dérobe pas au jugement qui en sera porté ; s'ils sont louables, ils m'attireront les bontés de mon maître et le suffrage de mes juges. Mon ambition sera remplie.

J'ai, à la suite de chaque article, rendu compte de ma façon d'envisager les personnes et les choses ; j'ai exposé les motifs qui ont déterminé les différents partis que j'ai pris ; enfin j'ai dit simplement ce que j'ai fait et ce qui en a résulté.

Si bien ou mal vu, tout ce que j'ai entrepris et fait, a eu le plus grand succès jusqu'à la fin d'octobre 1770. Depuis cette époque, le relâchement s'est mis dans plusieurs parties, quelques-unes mêmes, d'abus en abus, ont tombé dans le plus grand désordre ; mais aussi quelques autres étaient si solidement établies que les fondements en étaient devenus inébranlables, et elles sont encore dans une vigueur qui assure l'existence de la colonie, et doit sous la nouvelle administration la conduire au grand but auquel la Providence semble l'avoir destinée d'être le boulevard de la nation dans la mer des Indes, et une place d'arme d'où le Roi fera considérer le commerce de ses sujets pendant la paix, et détruira en cas de guerre celui de ses ennemis dans l'hémisphère austral.



La seconde partie de ce Mémoire contiendra le détail de ce qui s'est passé depuis le mois de novembre 1770 jusqu'au mois d'août 1772. J'y vais travailler sur le champ, à moins que Monsieur de Reverseau ne préfère que je réfute auparavant le Mémoire apologétique de M. Poivre, et ses éclaircissements. Je ferai sur cela, comme en tout, ce que me prescrira Monsieur le Rapporteur.

---

---

## Seconde Partie

Contenant quelques détails sur l'île de Bourbon  
et le compte de ce que j'ai fait depuis le 24 octobre 1770, jusqu'au 12 janvier 1771.

---

On a pu voir dans la première partie de ce mémoire, avec quelle sollicitude je cherchais à faire le bien, les moyens que j'y employais, et mon exactitude à suivre les instructions qui m'avaient été données. On ne peut pas se dissimuler les peines et les fatigues du corps et de l'esprit auxquelles je me livrais pour y parvenir. Je ne les ressentais pas, j'existais du bonheur que je procurais aux autres. J'avais reconnu toute la pesanteur du fardeau ; mais je m'y étais voué, et je la supportais avec gaieté. J'ai joui paisiblement de cet état heureux jusqu'à la fin d'octobre 1770, et à bien dire, jusqu'au 12 janvier 1771. Il est même vrai que je n'ai désespéré de rien jusqu'au mois d'avril de la même année, ces cinq derniers mois ont été plus pénibles que les 17 précédents ; ils m'ont donné moins de satisfaction ; mais je n'étais pas sans espérance, et elle me soutenait.

Au contraire, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1771, je n'ai pu opérer aucun bien, ni même m'en flatter, l'esprit continuellement tendu à m'opposer aux progrès du mal. J'ai eu des obstacles continuels à combattre, il s'en faut bien que je les aie toujours vaincus. Mes fatigues et mes peines ont considérablement augmenté, et je n'ai eu aucun soulagement, aucune consolation pour m'aider à les supporter, j'avais sollicité mon rappel, j'en réitérais la demande à chaque instant, et je n'envisageais d'autre fin à mes maux que celle-là.

Avant d'entrer dans le détail successif des événements, il est nécessaire que je remonte au principe des choses, et que je développe succinctement ce qui a servi de raisons ou de prétexte aux désordres ultérieurs.

Le 11 janvier 1770, M. de Verdière arriva à l'Isle de France sur le navire *le St André*, en qualité d'armateur de ce vaisseau, et d'un autre appelé *le St Charles*, arrivé peu de temps auparavant. Cet armement entrepris sur des spéculations chimériques manquait de tous les moyens réels. Cela fut bientôt reconnu de toute la colonie, M. Poivre prévint très sagement que M. de Verdière dans sa détresse allait l'accabler d'importunités pour obtenir de lui des fonds de la caisse du Roi. A la fin de l'année 1769, il me témoigna ses inquiétudes à ce sujet, elles me parurent très fondées, et ce fût alors que M. Poivre me donna sa parole de ne faire aucune avance quelconque de la caisse du Roi à qui que ce fut. Je lui donnai réciproquement la mienne de ne participer à aucune avance. Nous les avions crues nécessaires dans le premier moment pour encourager l'agriculture, et pour donner du crédit au papier monnaie, ce double objet était rempli, il avait toujours été opposé à mes vues de donner de pareils secours aux armateurs, particulièrement à ceux d'Europe. Les habitants n'en avaient plus besoin, aussi tout me déterminait à la parole que je donnais, et depuis cette époque je l'ai fidèlement tenue, et tout ce que j'ai fait de plus en ce genre a été de ne pas désapprouver les vues de M. Poivre en faveur de ses amis, et nommément du Sr Codère.

En effet M. de Verdière ne tarda point à demander des fonds à M. Poivre qui me le renvoya ; je résistai avec fermeté aux plus instantes sollicitations, elles furent réitérées vis-à-vis de nous deux, mais inutilement ; alors touché du tableau qu'il me fit de sa situation, je lui offris le faible secours de ma bourse. Il accepta mes offres. Par la suite M. Poivre a été plus libéral des deniers du Roi en faveur de

M. de Verdière, et ce dernier ne m'a point pardonné de m'être fait ce petit mérite personnel en l'obligeant.

Dans cette circonstance il vit peu de moyens de faire naviguer ses vaisseaux. *Le St Charles* fut condamné, il se contenta de destiner *le St André* pour Bourbon où il se rendit lui-même le 18 janvier sur *le Choiseul*, dans l'intention de se procurer des cafés pour faire un retour en Europe, il en revint au mois de mai ainsi que son vaisseau *le St André*.

Autant qu'il m'en souvient, c'est à peu près dans le même temps que le Sr Bois-Martin, employé du Roi, revint de l'Inde où il avait été pour un commerce particulier ; ce qu'il y a de vrai, c'est que bientôt lui et M. de Verdière s'entendirent sous les auspices de M. Poivre pour renouveler l'ancien procès intenté contre le Sr Nevé, procès qui avait déjà bouleversé la colonie, procès qui avait rendu M. Poivre lui-même, et quelques membres du Conseil supérieur de l'Isle de France suspects aux yeux du Ministre qui nous avait à ce sujet adressé des ordres très sévères, procès enfin qui a été la base de tout ce qui a été fait contre le bien du service et contre le repos de la colonie, depuis le mois de novembre 1770, jusqu'au mois d'août 1772. Je l'ai prévu dans le temps, je l'ai prédit au Ministre, et malheureusement ma prophétie a été accomplie.

Ce fut M. Poivre lui-même qui m'annonça cette procédure, et dans les détails qu'il me fit, il me laissa voir pour la première fois l'excès de la haine qu'il avait vouée à ceux qu'il regardait comme ses ennemis. J'ai été obligé de rendre compte de cette scène où je ne vis que de la passion, mais où je ne soupçonnai jamais qu'elle fut dirigée contre moi en qui il ne pouvait voir que son ami et son bienfaiteur. Je l'avais concilié avec toute la colonie, je m'en applaudissais ; je mettais à cette réconciliation le sceau d'une cérémonie sacrée par elle-même, et honorable pour M. Poivre. Je sollicitai pour lui des grâces de toute espèce. Pouvais-je croire qu'alors même, il écrivait contre moi toutes les calomnies qui m'ont été communiquées, j'en aurais été capable<sup>1</sup> moi-même si je les avais soupçonnées dans de pareilles circonstances.

Je fis à M. de Verdière les plus fortes observations sur ce procès, j'employai tous les moyens que je pus imaginer pour l'engager à s'en désister, ce fut inutilement, je ne réussis pas mieux auprès des juges que le ministre avait soupçonnés de partialité dans cette affaire, ils osèrent encore s'asseoir au nombre de ceux qui devaient prononcer sur le sort des citoyens dont ils s'étaient montrés les ennemis, ils firent plus, ils débutèrent par récuser M. Candos et M. l'abbé Gallois [Galloys] dont l'intégrité et les vertus étaient généralement reconnues. Je dus être alarmé de pareils attentats, je ne pouvais, ni ne voulais arrêter le cours de la justice. Je me bornai donc à surveiller tout ce qui se faisait, je me croyais encore sur les esprits un ascendant qui me laissait espérer que par les voies de l'honnêteté et de la raison, je ramènerais tout à la règle ; j'étais dans une erreur que je ne tardai pas à reconnaître. Cependant on n'osa pas lever le masque tandis que je restai à l'Isle de France.

J'étais parti pour l'île de Bourbon le 25 juillet [1770], j'ai ouï dire longtemps après mon second voyage que l'on avait formé le projet de profiter de ma première absence pour exciter des troubles au Port Louis ; mais je n'en ai jamais eu la certitude. D'ailleurs mon départ avait été si imprévu et mon retour si prompt que l'on n'aurait pu prendre aucune mesure, encore moins mener les choses à leur fin. Il est même vraisemblable que l'on ne voulait pas éclater avant d'avoir joui des deux triomphes que je préparais à M. Poivre, l'un pour le 25 août, et l'autre pour le 4 octobre.

Je dirai peu de mots de mon premier voyage à Bourbon, et j'en rendrai le récit aussi court que le succès en fut rapide. Tout était en combustion dans cette île qui précédemment avait été exempte des troubles qui avaient agité l'Isle de France. Les troupes réglées et les milices étaient prêtes d'en venir aux mains, les uns et les autres étaient en contradiction avec le Conseil supérieur, il régnait une division scandaleuse parmi les membres de ce tribunal qui était sans cesse en contradiction avec l'un ou l'autre administrateur, et qui s'élevait souvent contre les pouvoirs réunis des deux chefs.

Les lettres que je reçus de M. de Bellecombe et de M. de Crémont, et celles qu'ils adressèrent alors directement au Ministre, présentent un tableau effrayant des maux dont cette île précieuse était menacée. J'en fus alarmé au dernier point. Je pris un parti fort et inattendu. Je quittai l'Isle de France si brusquement que j'y étais de retour avant que les quartiers les plus éloignés fussent instruits de mon départ. On avait toujours cru qu'il fallait au moins six semaines et même plus de temps pour revenir de

---

<sup>1</sup> N'y aurait-il pas un lapsus, « coupable » nous semble plus approprié que « capable »



St Denis au Port Louis. Cependant le 10<sup>e</sup> jour je fus de retour au grand étonnement de tout le monde. (Depuis ce temps mon exemple a rectifié cette navigation, et elle se fait aujourd'hui avec autant d'avantage et d'activité qu'elle avait été lente et inutile jusque-là).

Si mon retour parut étonnant, on ne fut pas moins surpris des effets que mon voyage avait produits. J'avais tout apaisé, tout remis dans l'ordre, et j'avais si bien cimenté l'union et la règle, que l'une et l'autre ont subsisté jusqu'à mon départ pour revenir en Europe.

Tous les ordres qui composaient l'île de Bourbon avaient péché, faute de lumières et faute de connaître la règle et les formes de la nouvelle administration. Chacun avait établi des prétentions outrées et souvent ridicules ; mais dans le fait, tous étaient remplis d'honnêteté, de candeur, de zèle, d'amour et de respect pour l'autorité du Roi. Enfin aucune tête n'avait un intérêt personnel à maintenir le désordre, tous au contraire gémissaient de la discorde qui régnait, tous désiraient la paix générale de laquelle chacun attendait son bonheur particulier.

Le caractère et l'esprit des habitants de l'Isle de France est exactement le même que je viens d'attribuer à ceux de Bourbon, mais la seule ville du Port Louis contenait plus de boute-feux échappés d'Europe et de l'Inde qu'il n'en faudrait pour embraser le royaume le plus étendu de l'univers, aussi, quelque succès que j'aie eu à Bourbon, je dois avouer qu'il m'en a coûté moins, et que j'ai eu moins de mérite à occasionner une révolution aussi subtile et aussi avantageuse, que je n'ai eu de peines et acquis d'honneur (au poids de la vérité) à empêcher que le mal à l'Isle de France ait été porté au comble.

Revenu dans cette dernière île, je ne pus pas arrêter le progrès du malheureux procès réveillé contre le Sr Nevé. Cependant on observait au-dehors des égards dont je cherchais à tirer de favorables augures pour la suite.

La fête du Roi me donna occasion de rassembler presque toute la colonie chez moi. Cette réunion sembla cimenter celle des esprits. Je tins le même jour sur les fonds de baptême un enfant de M. Poivre. Cette cérémonie me paraissait un moyen de resserrer le lien qui devait nous attacher l'un à l'autre, et assurer le bonheur des sujets du Roi dont l'administration nous était confiée.

Le 4 octobre, nouvelle fête chez moi, à l'occasion de celle de Madame Poivre. Je n'y épargnai rien pour parvenir de plus en plus à remplir ce précieux objet de mes vœux ; je n'eus pas cependant un grand sujet de me louer de mes efforts. Pendant la fête même, on m'annonça des représentations mal fondées, mais qui venaient d'ailleurs trop tard, parce qu'elles roulaient sur une ordonnance signée de moi et de M. Poivre, enregistrée au Conseil, et publiée dans toute l'île ; elle avait été annoncée et connue de tous les habitants longtemps avant sa publication, afin que chacun put en dire son avis. Tout le monde l'avait approuvée, mais les ennemis du repos public avaient méchamment attendu pour réclamer contre, le moment où l'on ne pouvait rien changer sans porter atteinte à l'autorité. Cette affectation ne m'échappa point ; mais sans en prendre la moindre humeur, je rejetai la représentation avec autant d'honnêteté que de fermeté.

Ma méthode était de ne jamais interrompre mon travail pour les plaisirs que je procurais aux autres. Aussi ce fut pendant la fête même, que je donnai une très longue audience aux commandants de quartier réunis par cette affaire à l'instigation de quelques personnes malintentionnées, en les refusant nettement, j'employai des expressions si flatteuses pour eux qu'ils parurent tous très contents, presque tous l'étaient en effet, et je n'en entendis plus parler.

A la fin de cette fête, je trouvai un refroidissement marqué de la part de M. Poivre, je n'en devinai jamais la cause. Ce n'est que plusieurs mois après que je reconnus qu'il avait fixé à cette époque la fin de la comédie qu'il s'était cru obligé de jouer. Jusque-là j'avais tout fait pour lui, il se croyait assuré du succès des démarches que j'avais faites en sa faveur, il n'attendait plus rien de moi, et il comptait avec la même confiance sur l'effet de tout ce qu'il avait écrit au Ministre pour me perdre, ma bonne foi m'aveugla sur toute cette trame.

J'avais senti la nécessité d'un second voyage à Bourbon, et celle de faire une tournée générale dans cette île également confiée à mes soins et à ceux de M. Poivre. Il ne voyait rien, il ne connaissait rien que sur le rapport de gens intéressés à le tromper, il fallait bien que je visse tout par moi-même.

Dans le peu de moment que j'avais passé à Bourbon, j'y avais reconnu des abus et des erreurs très dangereuses, je me contenterai d'en citer un exemple qui attirait toute mon attention et qui en était

digne. Les récoltes de blé y sont très belles et très abondantes. En 1770 nommément, les greniers de cette île étaient pleins jusqu'au comble, quoique depuis l'administration royale on eut jeté une quantité prodigieuse de grains à la mer, la recette considérable que l'on allait faire aurait encore servi de prétexte à une opération de cette nature. J'en envisageais en frémissant les suites funestes.

Les plus beaux et les meilleurs blés se récoltent à la Rivière d'Abord, on prétendait qu'il était impossible de les en retirer, cela fut-il vrai, il y avait des mesures à prendre pour en faire une consommation utile, et le pis-aller était d'y envoyer des consommateurs ; mais je ne pouvais pas même croire que nous en fusions réduits là ; enfin je voulais aller vérifier ce qui en était. Mon départ fut fixé au 24 octobre, ce n'était pas sans alarmes que je quittais l'Isle de France dans l'état où je laissais les choses. Mais je devais avant tout songer à la subsistance des troupes et des vaisseaux que j'attendais d'Europe.

Je dois indiquer avant de partir quelques faits qu'il est nécessaire de connaître pour le développement de tous les ressorts que l'on employait pour former une ligue contre l'autorité dont le Roi m'avait revêtu.

Je ne me permettrai aucun détail relativement au lieutenant colonel du régiment Royal-Comtois. Je m'en tiendrai à dire qu'il avait reçu par une voie indirecte un ordre de faire les fonctions d'inspecteur de son régiment ; il m'envoya cet ordre par un officier sans même m'écrire un mot, il était conçu et rendu de manière que la législation me défendait expressément d'y avoir égard. Cependant je pris sur moi d'autoriser le lieutenant colonel à assembler son corps aussi souvent qu'il le jugerait à propos dans sa qualité de commandant ; mais je lui défendis de faire une inspection publique jusqu'à ce que j'eusse reçu du Ministre de la Marine les ordres convenables. Je lui observai d'ailleurs que rien ne l'empêchait de faire cette inspection aussi détaillée qu'il le jugerait à propos, et d'en rendre compte au Ministre de la Guerre qui la lui ordonnait. J'y ajoutai toutes les honnêtetés possibles. On le peut voir par mes lettres aux deux Ministres du Roi.

J'ai dû citer ce fait, parce qu'il a servi d'aliment au feu que M. Poivre allumait sourdement dans la colonie ; par la même raison je dois dire que des gens malintentionnés avaient envoyé d'Europe à l'Isle de France la copie d'une lettre que j'avais écrite à M. Dumas au mois de septembre 1769. Je plaignais ce commandant d'avoir eu le malheur de déplaire au Ministre, et sans approfondir le motif respectable pour moi comme pour lui, je lui témoignais toute l'estime, et toute la considération qu'il méritait par ailleurs. M. Poivre ne m'a jamais pardonné d'avoir rendu justice à une personne à laquelle il avait voué une haine mortelle. Sous les dehors de l'amitié et de la confiance la plus intime, il nourrissait pour moi le même sentiment, il l'avait adopté même avant mon arrivée dans la colonie. Il eut traité de même tout homme qui aurait occupé ma place. Était-il dans mon âme de m'en défier ? Cette lettre donna une nouvelle force à ses fureurs contre moi. Cependant si j'avais dit quelques paroles honnêtes pour M. Dumas, combien n'en avais-je pas écrites en faveur de M. Poivre, et toutes plus fortes les unes que les autres ?

On lui avait envoyé dans le même esprit et par la même voie, les copies d'une prodigieuse quantité de lettres que presque tous les habitants de l'Isle de France avaient écrites à M. Dumas. Chacune était un coup de poignard pour son ennemi, et dès ce moment il n'a plus mis de bornes à la vengeance atroce qu'il méditait contre M. Dumas, contre la colonie et contre moi. Il était cependant résolu de dissimuler jusqu'à mon départ pour Bourbon. Le moment en arriva. Avant de partir je conjurai M. Poivre d'empêcher que ces malheureuses lettres que je n'avais pas vues, mais que je savais être à sa disposition, je le conjurai d'empêcher qu'elles parussent, il m'en donna sa parole, on verra comme il la tint.

Quant à ma lettre à M. Dumas, je m'en expliquai avec l'intendant, et il parvint à me persuader qu'elle n'avait fait aucune impression sur lui, on ne peut pas aujourd'hui douter du contraire.

Telles étaient, sans que je pusse l'imaginer, les dispositions où je laissais les personnes et les choses. J'écrivis une lettre commune à M. de Steinaver et à M. Poivre dans laquelle je ne négligeais aucun point d'administration pour le temps de mon absence, je réglais tout, je prévoyais tout, j'en ai envoyé copie au Ministre, et l'on peut en juger. Rien de ce que j'y ordonnais n'a été suivi, et par une suite nécessaire de cette négligence méchamment affectée, tout aurait péri à l'arrivée des troupes et des vaisseaux en 1771, sans les peines incroyables que je me donnai à mon retour, pour réparer les torts de M. Poivre et de M. de Steinaver.

La veille de mon départ, à la suite d'un conseil de fortification, M. de Verdière entra brusquement dans mon cabinet où le Conseil s'était tenu, il en laissa sortir l'ingénieur en chef, et arrêta M. de Steinaver et M. Poivre qui faisaient mine de sortir, quoique la scène qui suivit eut été concertée avec eux. Il me dit qu'il avait une lettre à me présenter, je m'avançai pour la recevoir de lui, il me dit qu'il voulait auparavant m'en faire la lecture à haute voix en présence de M. Poivre et de M. de Steinaver.

Je saisis dès le premier instant toute l'indécence de cette manœuvre par laquelle M. de Verdière établissait un tribunal pour juger le gouverneur lieutenant général de Sa Majesté, commandant dans la colonie ; mais en même temps je reconnus aussi le piège que l'on me tendait. Si M. de Verdière avait été comme militaire employé sous mes ordres, je devais le punir, rien dans ce cas n'aurait pu excuser ma faiblesse de ne pas employer les moyens convenables pour le faire rentrer dans le devoir ; mais il était à l'Isle de France propriétaire d'une habitation, négociant et plaideur, si je l'avais arrêté, ses affaires et ses intérêts compliqués l'auraient autorisé à dire que je l'empêchais d'y vaquer ; si je l'avais renvoyé en Europe, il aurait allégué à ses commettants et à ses créanciers que je l'avais mis dans l'impossibilité de satisfaire à ses engagements envers les uns et les autres. Ce moyen-là eut même été commode et avantageux à employer.

Toutes ces raisons me déterminèrent à le laisser aller jusqu'au bout. J'étais aussi bien aise d'examiner comment M. Poivre et M. de Steinaver joueraient le rôle dont ils s'étaient chargés. Le ton sévère et honnête que je pris leur imposa, et à la faute près d'avoir tramé cette scène, et d'avoir osé la soutenir jusqu'au bout, ils se conduisirent assez bien.

J'essayai donc la lecture entière de cette lettre, je la reçus des mains de M. de Verdière après qu'il l'eut lue, et lorsque j'en fus saisi, je lui dis qu'il ne m'appartenait pas de juger une pareille démarche que le Ministre du Roi aurait seul le droit de prononcer.

En effet, j'en rendis compte au ministre et j'en demandai justice. Je ne l'ai pas encore obtenue, M. de Verdière doit vraisemblablement à cette démarche les avances prodigieuses qui lui ont été faites par M. Poivre auquel il a toujours été dévoué depuis cette époque.

Je ne doutai pas dès ce moment que le complot ne fut formé d'attaquer ouvertement l'autorité du Roi ; mais je ne soupçonnais M. Poivre d'y avoir aucune part que de s'être laissé entraîner par faiblesse dans les vues des personnes intéressées à exciter des troubles dans la colonie. Je lui en parlai sur ce ton avec force, mais avec confiance et amitié, il me laissa dans mon erreur, et comme j'ai toujours eu le courage d'agir loyalement et ouvertement avec mes ennemis mêmes, je remis en même temps à l'intendant la copie de la lettre par laquelle je me plaignais au Ministre de la conduite de M. de Verdière, et je le priai de remettre la dite copie à ce dernier.

On peut juger combien il m'en coûtait d'abandonner l'Isle de France dans de pareilles circonstances ; mais une nécessité absolue forçait mon voyage. Le salut de la colonie et le succès des opérations ultérieures en dépendait ; je partis donc pour Bourbon le 24 octobre 1770.

Il y avait peu de jours que j'y étais rendu, lorsque j'appris par une lettre de M. Poivre lui-même que presque aussitôt que j'avais été parti, les copies des lettres écrites à M. Dumas, et desquelles j'ai parlé plus haut, avaient été rendues publiques au Port-Louis et dans toute l'île, plusieurs autres lettres me confirmaient cette horreur, et m'annonçaient les haines plus allumées et l'embrasement plus fort que jamais.

Quelque temps après M. Poivre me manda que le procès suscité par M. de Verdière et par le Sr Boismartin avait été jugé, il m'apprenait que Messieurs le Ch. de Lamerville, Houbert, Conigliano et Jacob avaient été condamnés avec flétrissure. J'appris aussi par d'autres voies, que ce jugement avait répandu une consternation générale parmi les honnêtes gens qui croyaient ces messieurs injustement condamnés. Les plus vertueux craignaient tout d'un tribunal aussi violent et aussi injuste. Il m'est permis de m'exprimer de même aujourd'hui, puisque le Roi lui-même a prononcé contre ce tribunal en cassant l'arrêt qu'il avait rendu, et presque tous les juges qui y avaient participé.

C'était à moi un excès de confiance et d'aveuglement peut-être blâmable de croire que M. Poivre n'avait trempé dans tout cela que par faiblesse, c'est cependant ce que je mandais au Ministre et à M. Beudet son secrétaire en décembre 1770.

Toutes ces amertumes ne me détournèrent pas de mes devoirs, et ne m'empêchèrent pas de songer sérieusement à remplir les objets capitaux qui m'avaient obligé de venir à Bourbon. M. Poivre m'avait donné une légende informe (comme tout ce qu'il fait en matière de service) des points principaux auxquels il désirait que je donnasse une attention particulière ; il m'avait prié de me charger de sa partie comme de la mienne, et de régler avec cette double autorité tout ce qui concernait l'administration de l'île de Bourbon. Il avait dû écrire sur tout cela à M. de Crémont, et j'ai eu lieu de croire qu'il l'avait fait : car je trouvais toutes sortes de facilités de la part de ce commissaire dans le projet et dans l'exécution de ce qui importait au bien général. Je n'en abusai pas, mais j'en usai pour le remettre dans la voie des choses d'administration auxquelles il n'entend rien, quoique d'ailleurs il ait beaucoup d'esprit et des connaissances dans les parties de la marine, et surtout dans celles des classes. Mais ce talent-là ne suffit pas pour diriger des vues sur l'agrandissement, sur la puissance d'une colonie, et sur les ressources que l'on doit se préparer et s'assurer pour profiter utilement du calme de la paix, et tourner utilement et glorieusement à l'avantage du service et de l'Etat, les événements de guerre que l'on doit toujours prévoir et prévenir à 4000 lieues d'Europe.

J'abandonne le fil de tout ce qui [se] passait à l'Isle de France afin de prendre et suivre le détail de mes opérations à l'île de Bourbon. J'y avais transporté ma maison, et comme j'y étais obligé d'y faire quelque séjour, je ne voulais y être à charge à personne, et je voulais aussi peu occasionner des dépenses au Roi. Par la même raison j'ai toujours fourni aux frais des traversées sur les vaisseaux qui m'ont transporté. J'y tenais ma table, et j'évitais par là que l'on eût des gratifications à accorder aux commandants des vaisseaux sur lesquels j'aurais passé, comme je l'ai toujours vu pratiquer. J'observe ceci pour confirmer par les faits ce que j'ai avancé, savoir que j'ai été en toute occasion aussi avare des deniers du Roi, que prodigue de mes propres moyens. J'amenais avec moi plusieurs officiers pris dans les différents corps qui composaient la garnison de l'Isle de France. J'avais choisi ceux que j'avais jugés plus capables de prendre des connaissances d'un pays à la défense duquel ils pouvaient être employés. En arrivant je montai ma maison sur le même pied que je la tenais à l'Isle de France.

Je goûtai dès le premier instant les fruits du voyage que j'y avais fait au mois de juillet ; je trouvais l'île entière, et en particulier la ville de St Denis qui en est le chef-lieu, dans la plus parfaite tranquillité, aucun levain des anciennes dissensions, la plus intime union entre tous les ordres, la plus grande règle établie et suivie de toutes les parties de l'administration ; il ne s'agissait plus que de déterminer cette règle vers le plus grand bien. On y vivait comme frères et tous me regardaient comme leur père ; je méritais qu'ils eussent pour moi ces sentiments, et ils me les ont conservés jusqu'à mon retour en Europe.

Je me livrai tout entier au soin de maintenir ces bonnes dispositions ; je me conduisis avec la plus grande affabilité, mais j'avais l'attention de sévir à propos et avec force, lorsque par hasard on m'en donnait l'occasion, mais elles étaient bien rares. Cela est nécessaire pour écarter tout soupçon de faiblesse. La douceur prend quelquefois ce caractère, et alors tout est perdu, l'homme en place faible est le plus incapable de tous ceux qu'on peut imaginer, il est presque toujours faux et cruel, et certainement méprisé.

J'achevai de gagner la confiance de ces bons habitants par un acte de justice qui produisit en même temps un grand bien pour le quartier de St Denis.

Il y avait dans ce chef-lieu un seul moulin à eau, au pied de la montagne sur laquelle est la ville, et il appartenait à un particulier qui l'avait payé 7500 ou 600 livres. M. de Crémont en y arrivant, sous prétexte qu'il était trop près de la mer (ce système est un de ceux par lesquels M. Poivre a voulu détruire l'Isle de France, sous ce prétexte dis-je, M. de Crémont avait enlevé ce moulin et les terres qui en dépendaient au légitime propriétaire, et ne lui avait donné pour dédommagement qu'une somme de 1800 livres, il y avait placé un meunier, avait donné le jardin à un de ses amis, et par ce moyen la mouture d'une livre de farine coûtait 4 ou 5 sols au Roi, au lieu de 6 deniers qu'elle coûtait auparavant. D'un autre côté le propriétaire jetait ses hauts cris, et toute la colonie regardait l'ordonnateur comme un tyran. Ce soupçon était injuste, et M. de Crémont n'a que des principes faux, il a entre-autres celui de croire que la ruine des particuliers doit contribuer à l'économie des fonds du Roi, et encore entend-t-il très mal cette économie. Il met toute la dignité de sa place dans un ton sec, aigre et despote. Il est d'ailleurs excellent commissaire de marine, d'une probité et d'une intégrité irréprochables, il a des connaissances et de l'esprit pour en tirer parti lorsqu'il saisit le vrai.

Je lui fis bientôt sentir la justice des plaintes de cet homme et des terreurs de tous les habitants, il tendit à rabattre sa vigne [*sic*] de la meilleure grâce du monde. Il en résulta comme je l'ai dit une confiance générale, et l'on en ressentit bientôt les effets. Tous les terrains voisins de celui-là furent concédés, et chaque terrain à condition d'y bâtir de petits moulins.

Nota. Que ces moulins de la plus grande simplicité ne coûtent pas 1000 livres à bâtir, et produisent 2400 livres pesantes de farine par jour.

D'après cela, M. de Crémont forma le projet de bâtir pour le Roi un superbe moulin qui a coûté fort cher, mais qui doit être d'une grande utilité ; c'est dommage que la conduite des eaux y ait été mal faite, et que ses mouvements soient trop forts relativement à la quantité d'eau que l'on peut leur appliquer.

C'est d'ailleurs un bel ouvrage, et dont je me flatte de faire sentir l'utilité en traitant ici ce qui concerne le blé. Ce grain, quand il est bien soigné, se conserve dans les deux îles comme en Europe, partout, et là comme ici, le grain qui a un certain âge demande à être employé. Avant moi, il était impossible de faire de grandes moutures, parce que les moulins manquaient à l'Isle de France comme à celle de Bourbon. Par mes conseils et mes encouragements j'en ai fait faire plus de vingt dans les deux îles.

Le blé qui était prêt à s'échauffer reste encore sain pendant quelque temps après qu'il a été réduit en farine. Enfin lorsque la farine elle-même demande à être employée, on en fait du biscuit et l'on sait que le biscuit bien fait dure trois et quatre ans.

Aujourd'hui St Denis et le Port-Louis sont en état par ces opérations successives de tenir toujours la colonie approvisionnée pour longtemps, parce que les moulins des particuliers fournissent, ou du moins doivent seuls fournir à la subsistance des habitants, et alors ceux du Roi seront exclusivement et avantageusement rendus au service de Sa Majesté.

Je trouvai à Bourbon les troupes très mal logées dans des baraques de bois, sans enceinte, sans clôture, il n'y avait cependant guère plus de deux cents hommes dans toute l'île, et j'en attendais d'Europe des milliers que j'aurais été vraisemblablement obligé de disperser dans la colonie.

Il y avait dans la ville de St Denis un très vaste bâtiment solidement fait en pierre. Il appartenait au Roi. Le supérieur des missions, le curé, un professeur de mathématiques, et un frère habitaient un coin de cet édifice, et le reste abandonné était menacé d'une ruine inévitable en pareil cas. Sept ou huit enfants s'y assemblaient tous les jours pour prendre des leçons, et cela s'appelait le collège.

M. de Bellecombe, homme de réputation à la guerre, et qui (quoiqu'on en dise) a des vues excellentes en administration, m'avait fait sentir la nécessité indispensable de prendre ce prétendu collègue pour y caserner les troupes, et de donner un établissement plus commode et plus convenable aux missionnaires de St Lazare. M. de Crémont avait adopté les vues du gouverneur, et ils n'eurent pas de peine à me persuader.

Je n'aime pas agir despotiquement. Je savais que le supérieur des missions était désespéré de ce projet dont il avait eut vent. C'était un religieux octogénaire, ses vertus et ses longs services en avaient fait l'idole de la colonie, je le connaissais à peine, mais à ces titres-là, je le respectais et l'aimais sincèrement. Je voulus traiter cette affaire avec lui seul, je parus lui accorder tout ce qu'il voulut ...  
[*bas de la page 119*]

.....  
[*Page 148*] Pendant que j'étais à Bourbon, le Sr Percheron y passa avec des ordres de M. Poivre pour aller faire les affaires du Roi au cap de Bonne-Espérance. Je suis fermement convaincu par les lumières que j'ai acquises depuis, que l'Isle de France n'avait dans cette colonie des Hollandais aucune affaire essentielle relativement au besoin du service ; mais dès que j'avais été parti du Port-Louis, M. Poivre avait brusqué cet envoi, et chargé le Sr Percheron d'exécuter ses projets, le Sr Amat en faisant comme l'année précédente aurait suffi à nos besoins, et aurait épargné bien des millions et des lettres de change qui aujourd'hui représentent amèrement la dissipation de ces millions.

Je dois convenir que M. Poivre m'avait prévenu de ce projet, mais vaguement ; je dois ajouter que ses ordres ostensibles donnés à cet agent étaient très honnêtes pour moi, et même soumis à mon



approbation ; mais que pouvais-je faire sur une opération engagée dans une partie d'administration qui m'était étrangère ? Approuver. Je le fis.

Je fis plus, sachant que le Sr Nevé devait environ 9000 livres à des négociants hollandais, et que sa banqueroute forcée à l'Isle de France avait décrié chez eux notre nation, je pris sur mes propres fonds une lettre de change de pareille forme, je la remis au Sr Percheron, et je le chargeai d'acquitter la dette du Sr Nevé, dont M. Poivre, à le tête du Conseil, avait arrêté tous les fonds. Je rétablis par ce procédé le crédit des Français au cap de Bonne-Espérance. Je gagnai personnellement beaucoup de considération chez ces étrangers ; ils me l'ont témoigné presque avec enthousiasme. M. Poivre à mon retour à l'Isle de France, approuva très fort ce que j'avais fait, me dit qu'il lui avait échappé à lui-même de le faire en expédiant son agent. Il me promit qu'il me ferait rembourser, je ne l'ai pas été. J'ai rendu compte de ce fait au Ministre ; mais jusqu'à présent, j'y perds environ 9000 livres. Il est tout simple que je sois pauvre après m'être épuisé à faire le bien sans être payé même de mes propres avances.

Pendant mon séjour à Bourbon, je trouvai des malheureux, je les soulageai autant que mes moyens le permirent, il n'en a coûté rien au service. Quel emploi plus honorable pouvais-je faire du surplus de mes appointements ?

Je passai en revue les troupes réglées et les milices. Il y avait peu de soldats, mais ils étaient maintenus dans le meilleur état, et dans la plus exacte discipline. Quels défenseurs pour l'île de Bourbon et même pour celle de France ! Quels hommes enfin que ces miliciens si l'on veut les bien conduire, et prendre les moyens convenables pour en tirer parti ! Ce qu'ils n'avaient jamais fait depuis l'existence de la colonie, ils le firent pour moi à St Paul, à la ... [bas de la page 151]

.....  
[Saut de quelques pages]

---

### Troisième Partie

Qui renferme le détail de tout ce qui s'est passé dans la Colonie  
depuis mon retour à l'Isle de France le 12 janvier 1771,  
jusqu'à l'arrivée de M. de Ternay

---

Dans la première partie de ce mémoire j'ai exposé ...

[Saut de plusieurs pages de rappel sur les deux premières parties]

[page 167] .... J'ai agi et j'ai parlé des choses et des personnes en bien ou en mal suivant les circonstances mais toujours sans partialité et sans passion.

J'arrivai à l'Isle de France dans la matinée du 12 janvier 1771. Dans les cruelles inquiétudes qui m'agitaient, je ne jugeai pas à propos de descendre tout de suite à terre. Je restai dans le vaisseau jusqu'au soir, et je profitai de ce délai pour prendre langue sur les principaux objets qui m'affectaient.

J'appris que le vaisseau de la Compagnie *le Massiac* était parti la veille pour se rendre en Europe. Je l'avais vu effectivement mouillé aux Pavillons, le 11 au soir, lorsque le calme m'avait obligé moi-même de mouiller au Coin de Mire. On m'avait reconnu de loin, et j'ai été instruit depuis que dès que M. Poivre avait été assuré que c'était moi que l'on voyait, il avait forcé *le Massiac* d'appareiller dans la nuit afin que je ne puisse pas écrire par cette occasion et contredire tout ce qu'il avait écrit lui-même. On se rappellera aisément dans les bureaux, que ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit *le Massiac* revenu de cette colonie en France, sans être porteur d'une seule lettre de moi, on m'a assuré que les réflexions que suggérait cette singularité suspendirent toute confiance dans les dépêches de l'intendant.

Plusieurs personnes venues de terre m'apprirent ce fait et beaucoup d'autres, ma consternation augmentait à mesure que j'acquerrais des connaissances. Je pris cependant la résolution de tout



dissimuler, et je me suis tenu dans cette circonstance rigoureuse pendant tout le reste du temps de mon administration. Je descendis à terre après le dîner, j'y affectai le ton le plus froid et le plus réservé.

On ne s'y attendait pas, on avait même annoncé que je ne pourrais pas dans le premier mouvement arrêter la violence de mon indignation. On s'était flatté en conséquence de pouvoir aggraver les torts d'une pareille conduite de ma part, et d'en faire une compensation avec ceux que l'on avait eus pendant mon absence. Le temps de témoigner de la vivacité à propos était passé, il ne s'agissait plus de retenir par la crainte les gens disposés au mal. Les plus grands coups étaient portés à la colonie, nulle disposition à rentrer dans le devoir de la part de ceux qui s'en étaient écartés volontairement et avec réflexion. Voilà où en était M. Poivre, M. de Steinaver, et presque tout le Conseil. D'autres personnes dévouées à ce système et à son auteur me préparaient une chaîne d'embarras pour me distraire de ma surveillance au bien général, rien ne m'en détourna. Uniquement affecté du désir de conserver le dépôt précieux qui m'était confié, je dissipais les tracasseries, j'écartais les brouillons sans leur donner un ton d'importance, et je revenais toujours à la chose publique.

A chaque fait que j'apprenais, de nouveaux coups de poignard me perçaient le cœur, je sus bientôt que M. Poivre et M. de Steinaver n'avaient suivi aucun des ordres que je leur avais donnés au mois d'octobre, en partant pour Bourbon ; ils avaient même opéré de manière à les rendre tous inexécutables si quelque chose avait été impossible à mon zèle. J'en fus désespéré, mais je ne le témoignai pas. Je me sacrifiai moi-même au contraire pour réparer leurs torts autant que je le pouvais, il ne s'agissait pas de moins que de recevoir d'un moment à l'autre plusieurs bataillons et plusieurs vaisseaux de guerre et de transport, d'établir les uns, de réparer les autres, et d'assurer leur subsistance à tous.

Je sentis la nécessité de faire une tournée générale dans l'île. Je m'y disposai et je pris toutes les mesures convenables pour en assurer le succès. La première épine dont on voulut me piquer fut une lettre que M. de Steinaver m'écrivit à l'instigation de M. Poivre, elle contenait des plaintes injustes et déplacées contre le Sr Julienne ; injustes en ce que celui-ci n'avait pas tort ; déplacées en ce que M. de Steinaver ne m'en avait point parlé pendant 12 jours que nous avions passé ensemble, et m'avoir même assuré qu'il n'avait rien de nouveau à m'apprendre, j'élaguai cette misère que je traitai comme elle le méritait.

Nouvel incident de leur part à tous deux, que dis-je ! Usurpation manifeste de l'autorité qui n'appartenait qu'à moi, M. de Steinaver signa en commun avec l'Intendant des ordres donnés à un officier du Roi, commandant la principale flûte de Sa Majesté destinée à aller au cap de Bonne-Espérance. Ils signèrent également en commun à mon insu et à côté de moi, des lettres pour le gouverneur de cette colonie. Je ne fis pas éclater cet acte violent d'insubordination ; il m'eut fallu aller trop loin ; mais j'en réprimai les auteurs dans le particulier avec fermeté et avec dignité.

Tous deux, de concert avec M. de la Motte, me réservaient un coup plus assommant dans le plus fort et le plus intéressant de la course que j'avais été forcé d'entreprendre, et que pour rien au monde je ne pouvais interrompre. Ce fut à cette époque critique que M. de Steinaver m'annonça la division qu'il savait régner depuis quelque temps dans le régiment Royal Comtois ; il m'avait cependant rendu compte et assuré (je dois le répéter ici) qu'il n'y avait rien de nouveau depuis mon absence ; il ne m'est pas permis de m'étendre ici davantage sur cet événement, mais il est démontré que je n'en avais pas le plus léger soupçon lorsque M. de Steinaver m'en instruisit.

Malgré tout cela, j'achevai ma tournée, et j'y pris de si bonnes mesures que je fus par la suite en état de disperser 1600 hommes en cantonnement dans l'île, et de recevoir immédiatement après trois bataillons, sans leur faire éprouver aucun embarras ni aucun retardement dans leur établissement.

Ce fut au milieu de tous ces incidents plus ou moins graves que je reçus l'ordre de me préparer à une guerre prochaine. Cet avis était accompagné d'une lettre faite pour exalter l'âme la plus stupide ; la mienne ne l'est pas dans la partie du sentiment, aussi ai-je mille fois relu avec enthousiasme un écrit qui m'annonçait les bontés et la confiance de mon maître, qui m'assurait l'amitié de son ministre, et qui m'excitait à bien faire par les mots les plus nobles et les plus attrayants ; M. le Duc de Praslin approuvait tout ce que j'avais fait jusqu'au 20 de juillet 1770. Il adoptait également mes vues ultérieures dont je lui avais rendu compte à cette époque, il louait ce que j'avais fait pour rétablir l'ordre et la bonne intelligence à Bourbon, il me recommandait la plus intime union avec M. Poivre, il

m'annonçait pour lui le brevet d'intendant que Sa Majesté avait bien voulu lui accorder sur ma demande. Dans mon délire, je fus communiquer [sic] tout cela à M. Poivre, je lui jurai les procédés et la conduite à son égard du meilleur ami, d'un frère ; je lui représentai que dans ce moment, l'honneur nous faisait plus que jamais une loi de tout sacrifier au bien du service, à la gloire des armes du Roi, et aux progrès de la colonie. Croirait-on que M. Poivre me répondit sèchement : *Vous me dites là des sottises*. Nous étions seuls, ainsi il peut nier le fait, et c'est pourquoi je ne l'ai pas cité dans les productions où j'ai dû fournir des preuves, mais ce que je viens d'avancer est de toute vérité.

Si cela eut droit de me surprendre, cela ne me découragea point. Je fis mes dispositions, je donnai des instructions très détaillées où il en fallait sur ce qui devait partir de moi dans les événements prévus, je mis tout en règle dans le secret, sans alarmer ni les cultivateurs, ni le commerce. Je suivais en même temps les ordres du Ministre, et les préceptes que M. le Chevalier Folard<sup>2</sup> donne à ceux qui en pareil cas sont à la tête des troupes du Roi et du pays qu'il s'agit de défendre.

Dans de nouvelles et fréquentes tournées, je rectifiais ce que j'avais médité dans le cabinet. J'ai exactement rendu compte de tous ces détails.

J'ai oublié de parler plus tôt d'un très gros navire portant pavillon danois que M. de Steinaver et M. Poivre avaient reçu à l'Isle de France pendant que j'étais à Bourbon ; j'en avais été alarmé, je l'avais témoigné à l'Intendant, malgré cela, le 12 janvier je trouvais encore ce navire au Port-Louis. A peine y arrivai-je que le capitaine vint me prévenir qu'il partait pour l'Inde, je fus au-moins consolé de son retardement en voyant que j'allais en être débarrassé, je lui souhaitai un bon voyage, il partit en effet ; croirait-on qu'il avait des ordres secrets de M. Poivre d'aller à Bourbon ? Rien n'était cependant plus vrai qu'il y allait faire le commerce.

Pour qui ? Le public a peut-être été injuste, mais il a soupçonné M. Poivre d'y être fortement intéressé. Ce soupçon a redoublé et s'est confirmé dans l'esprit de bien des personnes, lorsque l'on a vu, il y a quelques mois, l'Intendant abandonner à leur malheureux sort les sujets du Roi qu'il a rendu victimes de l'abus des lettres de change, tandis qu'il a employé tout son crédit pour faire payer celles des étrangers. Cela a fait faire de cruelles réflexions sur le navire danois et sur les opérations du cap de Bonne-Espérance. Les imputations qu'on lui faites sur ces deux objets sont peut-être fausses, en ce cas il est bien malheureux pour lui d'y avoir donné lieu.

Ce navire était encore à l'Isle de France lorsque les nouvelles de la guerre y parvinrent ; le capitaine n'eut rien de plus pressé que de me demander la permission de sortir, je la lui refusai comme je devais, je ne pouvais que le soupçonner d'aller donner cette nouvelle dans l'Inde où nous n'étions pas les plus forts. Je ne le laissai partir qu'après avoir expédié un avis à M. Law et à M. Chevalier, et après avoir fait part de l'état des choses aux Espagnols des Philippines, car ma vigilance sur toutes les parties intérieures de la colonie, ne me donnaient aucune distraction sur l'extérieur. Que d'oppositions n'éprouvais-je pas sur l'expédition de cet aviso, et de la corvette que j'envoyai en observation à Rodrigue. De pareils faits prouvés rendent tout croyable.

Malgré cela, je m'occupais sérieusement à démêler la vérité de ce qui s'était [passé] pendant mon séjour à Bourbon, relativement au procès intenté contre MM. de Lamerville, Conigliano, Houbert et Jacob. Lorsque j'y fus parvenu, j'en rendis un compte naïf et fidèle au Ministre. Cela s'était passé en novembre, je ne me permis d'en écrire qu'en mars et avril suivant, afin de ne rien hasarder.

Par de nouvelles difficultés et des représentations toujours suscitées par les motifs [sic] je ne pus pas envoyer les troupes en cantonnement avant le 1<sup>er</sup> de juin ; bien m'en prit de n'avoir pas différé davantage, car dès le surlendemain, la première division du régiment d'Artois arriva, et successivement, dans le même mois, le bataillon entier de ce régiment et celui de Normandie. Ils furent reçus et établis comme dans une garnison d'Europe. Il en fut de même du régiment de Clare qui arriva presque entier en juillet et août.

Le 1<sup>er</sup> de mai 1771, M. Poivre avait rompu décidément avec moi par une lettre qui est entre les mains de Messieurs les Commissaires, et laquelle porte tous les caractères d'une résolution prise de tout sacrifier à sa haine. On sentira surtout la vérité de ce que je dis, si l'on compare cette lettre avec celle que j'avais écrite huit jours auparavant. Depuis cette époque les sentiments haineux de M. Poivre

---

<sup>2</sup> Le Chevalier de Folard, expert dans l'art de la guerre, connu entre autre pour *Mémoires pour servir à l'Histoire*, édité en 1753.

contre moi ont été publics, il est aisé de juger tout le mal qui en résultait. J'en dissimulai les impressions autant que je pouvais par des dehors honnêtes, et par la plus grande considération pour lui et pour tout ce qui le concernait. J'eus le courage de me conduire de même jusqu'au 4 octobre, jour de la fête de Madame Poivre. Ils étaient tous à la campagne, j'allai de la meilleure amitié du monde lui souhaiter une bonne fête, les voir tous deux, et leur demander à dîner. Je n'eus pas à me louer de la réception qui me fut faite, et mon amour propre n'est pas flatté lorsque je me la rappelle. Elle fut indécente pour ma place. Je le sentis mais les impolitesse vinrent d'une part que tout honnête homme respecte même dans son ressentiment. M. Poivre affecta en opposition les égards les plus marqués, et en même temps les plus froids. Je pris le parti de dissimuler et de me mettre moi-même à ma place. J'y jouai un rôle qui en impose comme je devais le faire. Je conviendrai que depuis ce moment je ne me suis pas exposé à une récidive, et que c'est la dernière fois que j'ai mangé chez eux. Je crois n'être pas à blâmer à cela, d'autant que j'ai toujours fait considérer la place d'intendant dans sa personne à laquelle on aurait souvent manqué sans l'autorité que j'y mettais.

Le 4 octobre est donc l'époque où j'ai cessé de lui témoigner de l'amitié, mais toujours sans perdre de vue ce qu'il importait de rendre à son état. Ce n'est qu'à l'arrivée de M. Maillart que ne voyant plus en M. Poivre qu'un être isolé et tout à fait étranger à moi, je me suis permis de manifester mes vrais sentiments à son égard. Je ne l'invitai pas au repas que je donnai aux nouveaux administrateurs, et ce ne fut que par une condescendance excessive pour eux que je mangeai avec lui une fois chez l'un, et une fois chez l'autre.

J'ai quitté le fil des événements pour couler à fond cette puérité qu'il eut été dans mon caractère d'omettre, mais on [a] attribué à notre division les désordres de la colonie, et il m'a semblé que l'on désirait de savoir de la part de qui venait la désunion. Il me semble que le fait est assez éclairci dans cette espèce de journal, je reviens aux choses essentielles.

Le 7 mars 1771, la frégate de Sa Majesté catholique *l'Astrée*, relâcha au Port-Louis en venant des Philippines, je fis aux officiers de la marine du Roi d'Espagne l'accueil le plus honnête et le plus distingué ; il fut cependant (je dois l'avouer) au-dessous de ce que les officiers de cette frégate ont eu la bonté de répandre à Cadix, ils ont interprété ma bonne volonté, et en cela ils m'ont rendu justice.

Le 18 du même mois, un navire particulier de la même nation arriva aussi à l'Isle de France. Le capitaine de ce bâtiment ne s'est pas [ *illisible* ] des pièges qu'on lui a tendus, des difficultés qu'on lui a faites, ni de la protection que je lui accordai pour le tirer de tous ses embarras.

La frégate partit pour revenir en Europe le 30 mars, et le navire marchand appareilla pour la suivre le surlendemain 1<sup>er</sup> avril.

Après 96 jours de traversée et de contrariétés, ce petit bâtiment fut obligé de revenir au Port-Louis, n'ayant pu doubler le cap de Bonne-Espérance. Il attendit dans la colonie que la saison des vents d'ouest fut passée, et il ne repartit pour venir en Espagne que le 1<sup>er</sup> décembre. J'ordonnai à M. de Monteil<sup>3</sup> de le conserver<sup>4</sup> jusqu'à ce qu'il eut doublé le Cap.

Le capitaine avait présenté une requête à moi et à M. Poivre pour obtenir cette protection du gouvernement. M. Poivre rejeta (je ne sais pas pourquoi) cette demande et me la renvoya. Je n'hésitai pas (au refus de l'Intendant) à agir tout seul pour lui donner la satisfaction qu'il avait droit de demander, et à lui accorder l'escorte dont il croyait avoir besoin.

Ce fut vers la fin d'avril que le vaisseau anglais *le Werelz* [*Verelst*<sup>5</sup>], riche de plus de trois millions se perdit aux côtes de l'Isle de France, j'en fus informé très promptement. Malgré la goutte, malgré un temps affreux, je m'y rendis le surlendemain, aussitôt que le vaisseau *le Triton* fut parti pour l'Europe. J'avais commencé par y envoyer tous les secours possibles, et avec tant de succès que sans l'ivrognerie des équipages, je suis persuadé qu'il ne serait péri personne. Je sus dans le premier moment que la plupart des officiers et des passagers s'étaient sauvés presque nus, je leur envoyai tout

<sup>3</sup> M. de Monteil, commandant du vaisseau *l'Actionnaire*, devait aller hiverner au Cap ainsi que *l'Union*, et *l'Indien*.

<sup>4</sup> Conserver : accompagner.

<sup>5</sup> Le 25 avril 1771 – Naufrage près de Poudre d'Or du navire *Verelst* de la Compagnie anglaise, venant de Calcutta, lors d'un raz-de-marée. Tous les secours lui sont prodigués et l'hospitalité la plus large est accordée par Madame de Céré à l'équipage et aux passagers sur son habitation du bord de mer. Sur 124 personnes 23 ont péri. (Extrait de *Maurice : une île et son passé* de A. Chelin, p.91.)

ce que j'avais de linge et de vêtements d'été de toute espèce, à six rechanges près que je me réservai. Lorsque je fus rendu auprès d'eux, je pourvu à les établir commodément et à assurer leur subsistance suivant l'état de chacun en prenant des mesures convenables pour empêcher qu'ils pussent acquérir aucune connaissance de l'île.

Malgré des souffrances très vives, je parcourus et les chemins très difficiles que j'avais ordonné de leur faire suivre, et les lieux où j'avais réglé qu'ils fussent établis. Je les y attendis et je ne les quittai que lorsque tout fut bien arrangé.

Le vaisseau avait péri hors des récifs, et pendant la furie de la brise, la lame se déployait dessus et le couvrait tout entier ; d'un autre côté le choc continu des lames le brisait à chaque moment. Aucun homme à bien dire ne pouvait y aller, en sorte qu'il n'y avait aucune espérance de rien sauver de la riche cargaison de ce vaisseau. Ce qui venait à terre avec les débris était haché ou avarié de manière à perdre les trois quarts de sa valeur, et plus encore. Cependant quelques membres du Conseil supérieur s'y étaient transportés pour faire les fonctions de l'amirauté. Je les y laissai, mais ils n'y restèrent que quelques heures après moi. On ne me rendit aucun compte de leurs opérations, et je ne sus rien de particulier concernant ce fait. Je jugeai en conséquence que tout s'était bien passé.

Je fus assez surpris au mois d'août suivant, étant à l'église paroissiale de Moka, d'entendre fulminer des monitoires dans lesquels je jugeai qu'un grand nombre d'habitants de la Rivière du Rempart devaient être impliqués au sujet de ce naufrage et du pillage qui devait y avoir été fait. Je fis des informations et j'appris que M. Poivre avait provoqué le ministère public à cette procédure criminelle. Je me rappelai alors le projet formé dans son cœur, et dont il m'avait parlé dans une lettre qu'il m'avait écrite en novembre 1770, tandis que j'étais à Bourbon. Il annonçait ouvertement sa résolution de poursuivre ses ennemis par cette voie. J'ai communiqué à Messieurs les Commissaires cette lettre, et dans ma correspondance j'ai rendu compte que depuis longtemps il était en usage à l'Isle de France d'entamer sans rime ni raison des procès criminels par la terreur desquels on alarmait tous ceux que l'on y compliquait<sup>6</sup>. Ordinairement on ne poursuivait pas ces procès, mais on s'en servait comme d'une chaîne sous le poids de laquelle on retenait dans la sujétion ceux auxquels on l'avait imposée. J'avais fait cesser ce genre odieux de vexation depuis que j'étais dans la colonie, je le vis renaître avec une vive douleur.

Heureusement on me fit parvenir une lettre toute entière de la main de M. Poivre par laquelle il tâlerait, et même autorisait l'enlèvement (c'est-à-dire le pillage) des effets du *Werelz*. Avoir permis authentiquement ce fait, et ensuite le faire poursuivre publiquement par les voies de la justice, me parut (je l'avoue) bien inconséquent et bien cruel. Je n'avais ni le droit ni la volonté d'arrêter le cours de la justice. Ainsi, sans paraître me mêler en rien du fait, je me contentai de faire connaître de quelles armes j'étais muni en faveur des habitants. Cela suffit, et les poursuites cessèrent. J'ai communiqué à Messieurs les Commissaires cette lettre de la main de l'Intendant.

Le 15 juillet de la même année, le vaisseau particulier *le St Florentin* arriva de Mozambique au Port-Louis, il avait une cargaison d'esclaves, les officiers de la santé s'y transportèrent, et sur leur rapport qui constatait qu'il n'y avait pas d'épidémie dans ce vaisseau, on le laissa entrer dans le port, et la vente des Noirs fut permise et faite publiquement.

La petite vérole régnait depuis longtemps à l'Isle de France avant l'arrivée du *St Florentin*. J'en ai fait voir la preuve à Messieurs les Commissaires ; mais son armateur était désagréable par lui-même, et par ses liaisons, même, par ses protections. Il n'en fallut pas davantage pour lui imputer la petite vérole qui alarmait la colonie, et on lui intenta un procès criminel très grave deux mois et demi après le prétendu délit.

La faute eut été réelle, l'information du fait, et la punition regardaient exclusivement l'administration, et le Roi défend expressément au Conseil supérieur de s'y immiscer directement ni indirectement, d'un autre côté il était de la prudence d'éviter l'éclat dans la crise où était la colonie, d'en alarmer personne et de renvoyer la punition si elle était jugée nécessaire à un temps plus calme. L'autorité seule pouvait en juger et suspendre les effets. J'observai cela à M. Poivre, il me promit d'empêcher le procureur général d'aller plus loin, cela évita la ruine de l'armateur, mais si l'on osa pas

---

<sup>6</sup> Compliquer : mêler, impliquer.

continuer ouvertement le procès, j'ai lieu de croire qu'il a été suivi sourdement comme cela se pratiquait pour se soustraire à l'autorité.

J'avais été prévenu d'une très vieille querelle qui subsistait entre deux régiments dont l'un devait arriver incessamment, l'autre était déjà rendu dans la colonie. On sait quelles suites fâcheuses entraînent souvent de pareilles dissensions dont le soldat ne perd jamais le souvenir. J'en fus justement inquiet, et voici le parti que je pris. J'annonçai un repas que je voulais donner à tous les grenadiers de la garnison. Il y avait sept compagnies au Port-Louis. Lorsque qu'elles furent toutes rassemblées, je fis dîner dix grenadiers de chacune chez moi, je me mis à table avec eux et les principaux officiers de la garnison. Des propos militaires, de la gaîté, des avis sages, soutenus par un ton de fermeté convenable, réunirent tous les esprits. Mon dîner eut le plus grand succès, il n'y a point eu pendant mon gouvernement une seule querelle de corps à corps, et on sentira tout le bonheur de cette circonstance si l'on fait attention à tous les événements qui ont troublé la colonie.

Je dois avouer que les querelles particulières de camarade à camarade dans le même corps ont été fréquentes. Les détails de ma place ne me permettaient pas d'y veiller ; c'était le devoir de M. de Steinaver ; mais aussitôt que je fus instruit de l'insuffisance qu'il y mettait, je sus quitter les affaires générales pour m'occuper de particularités aussi intéressantes. Pendant la parade, j'entrai dans la première division composée de grenadiers de tous les corps, je leur dis d'une voix basse ces propres paroles « Grenadiers j'ai été jusqu'ici votre ami, votre frère, votre père à tous. J'ai le cœur rempli de ces sentiments-là, mais j'apprends que vous avez entre vous des disputes continuelles, que vous ne cessez de vous battre et que vous êtes acharnés à répandre un sang précieux à votre Roi, et que vous ne devez jamais verser que pour son service ; je suis indigné contre vous, grenadiers, je vous le dis aujourd'hui en secret et je parle encore à l'oreille de mes enfants ; mais si vous m'obligez de reculer de vingt pas et de vous parler haut devant toute la troupe, dès ce moment je deviens votre plus cruel ennemi, et le vengeur inexorable du sang de vos camarades.

Ma petite harangue eut tout l'effet que je désirais : depuis ce moment il n'y a presque pas eu de combats particuliers entre eux.

Le 29 de juillet reparurent à l'Isle de France les deux fléaux les plus redoutés de la colonie, et les deux plus mauvais sujets que l'on y eut jamais vus. Le Sr Rivalz et le Sr Belleval [Belval]. Le dernier en avait été chassé par ordre du Ministre, le premier s'en était enfui pour se soustraire à l'indignation et au mépris de tous les honnêtes gens. Ils revenaient l'un et l'autre sans aveu. J'en sentis tout l'inconvénient pour l'avenir. J'en parlai à M. Poivre, je leur donnai en particulier des conseils sévères, ma peine fut perdue. Je le prévoyais, le Sr Rivalz ne tarda point à retomber souvent dans ses anciens torts. Quant au Sr Belleval, sa conduite extérieure fut moins répréhensible, mais il contribua plus que jamais à enflammer M. Poivre. On peut juger si je me trompe en examinant le style des dépêches de l'Intendant depuis cette époque. Je suis persuadé qu'il a été plus amer, plus violent qu'il ne l'était auparavant, et Messieurs les Commissaires reconnaîtront celui que M. Poivre employait en 1768 en écrivant au Sr de Julienne, commandant à Rodrigue.

Au mois d'août le vaisseau *le Berryer* arriva à l'Isle de France. Les ordres du Roi, et les instructions du Ministre nous ordonnaient de ne rien refuser à M. de Kerguelen qui commandait ce vaisseau et qui avait deux missions importantes à remplir. La première avait pour objet de visiter l'archipel du nord, et de confirmer ou rectifier les connaissances déjà acquises sur cette partie déjà importante de la navigation dans la mer des Indes. La seconde mission de cet officier concernait la découverte des terres australes.

A cet égard, je me bornerai à dire que je jugeai qu'il était indispensablement nécessaire de substituer deux navires d'une force à peu près égale au *Berryer* et à *l'Heure du Berger* qu'en Europe on avait destinés à cette campagne. Mes raisons parurent si fortes et si déterminantes que M. Poivre lui-même s'y rendit, et dans un comité que j'avais assemblé chez l'Intendant, il fut unanimement décidé que les flûtes du Roi *la Fortune* et *le Gros Ventre* remplaceraient *le Berryer* et *l'Heure du Berger*.

Mais lorsqu'il fut question du départ de M. de Kerguelen pour sa première opération, l'intendant fit tout ce qu'il put pour le retarder, cela ne se pouvait pas sans faire manquer le voyage aux terres australes. Aussi mon respect pour les ordres du Roi, et mon amour pour le bien me firent employer l'autorité pour remplir le vœu de M. de Kerguelen conforme aux instructions qu'il avait reçues.



Je n'eus pas le même succès dans mon désir de procurer à cet officier la pendule marine qui avait été embarquée sur *le Berryer* pour l'utilité et la sûreté des voyages utiles et périlleux qu'il devait faire. M. Poivre s'obstina à garder cette pendule à l'Isle de France où elle a été absolument inutile. Cet objet était de nature à le regarder plus que moi. Je m'en tins donc aux observations que je crus devoir lui faire, de concert avec M. de Kerguelen dont la campagne a eu des succès prouvés, mais qui eussent été plus grands encore s'il n'avait pas été privé de ce secours, et si M. Poivre n'avait pas autorisé le Sr Rochon à ne pas la continuer comme c'était la volonté du Roi.

En novembre deux frégates anglaises qui venaient toutes deux de l'Inde relâchèrent au Port-Louis, l'une faisait son retour en Europe, l'autre m'apportait une lettre fort honnête, mais pour le moins aussi inutile de l'amiral Harland qui commandait une escadre devant Madras, cette dernière devait retourner sur le champ auprès de son commandant ; ce fut elle aussi qui arriva la première au Port-Louis, toutes deux étaient parties ensemble, et s'étaient séparées devant Rodrigue, où l'une avait mouillé tandis que l'autre avait continué sa route pour venir à l'Isle de France. Elles étaient expédiées pour venir nous examiner, et pour s'assurer de l'espèce et de la quantité de nos forces de terre et de mer, rien de plus politiquement conçu que le projet de M. Harland, il lui importait de connaître par lui-même notre situation et de la faire connaître en Europe. Si son plan avait réussi, il remplissait ces deux objets à la fois de la manière la plus prompte et la plus positive.

Je jugeai à propos de rompre les mesures de l'amiral anglais, je comblai d'honnêteté les deux capitaines, et je ne reçus dans le port aucune des deux frégates. M. Poivre m'en fit un grand crime, et m'adressa à ce sujet des observations dont j'ai rendu compte, mais auxquelles je ne jugeai pas à propos d'avoir égard.

Je fis partir le 1<sup>er</sup> décembre les vaisseaux du Roi *l'Actionnaire* et *l'Union* pour le cap de Bonne-Esperance. *L'Indien* ne put partir pour s'y rendre que le 15 du même mois. *Le Mars* fut destiné à hiverner au Port-Louis.

Mon avis avait été d'envoyer au-moins trois de ces vaisseaux à la côte Malabar pendant l'hivernage, de n'en garder aucun au Port-Louis, et d'envoyer au Port-Bourbon<sup>7</sup>, non seulement les vaisseaux<sup>8</sup> qui nous resteraient, mais tous les bâtiments du Roi qui ne seraient pas employés pendant la mauvaise saison.

Dans mes vues sur la côte Malabar, j'envisageais les plus grands avantages pour le service du Roi et pour le commerce de la nation, et en même temps l'honneur du pavillon de Sa Majesté, et le respect que cela inspirerait aux pirates de cette côte. Mon projet sur le Port Bourbon me garantissait des effets de l'ouragan, s'il devait y en avoir un comme on doit toujours et le prévoir et le prévenir.

M. Poivre persistait à dire que l'opération des Indes était impraticable, il ajoutait qu'il n'était pas en état de nourrir les équipages au Port Bourbon, et il insista opiniâtement à envoyer trois vaisseaux au Cap. Si je m'étais mêlé des finances et des subsistances, j'aurais rempli glorieusement un de ces objets et l'autre bien utilement. On peut en juger par les accidents survenus au Port-Louis, lorsque nous avons essuyé deux ouragans au-lieu d'un, et par ce que coûte au Roi le séjour que nos trois vaisseaux ont fait au Cap.

L'ingénieur en chef rappelé par les ordres du Roi, et parti sur le vaisseau *l'Union*, je parvins à connaître dans le travail exact et suivi de M. le Ch. d'Ysarn toutes les parties du génie, et tant que cet officier a vécu, je ne l'ai pas perdu de vue dans le plus petit comme dans le plus grand détail. J'en ai communiqué la preuve à Messieurs les Commissaires. Au surplus j'ai toujours pensé qu'un corps de génie et des fortifications sont inutiles à l'Isle de France. Le Roi a approuvé mes représentations à ce sujet.

Ce ne fut que le 29 décembre que M. Poivre porta la livre de blé à 4 sols au-lieu de 3 sols seulement qu'elle devait être payée suivant les ordres du Roi. La récolte était faite depuis le moi de septembre, on ne pouvait pas ensemer avant le mois de mai. Tous les blés devaient être rassemblés dans les magasins du Roi, et les habitants, pour leur propre intérêt, avaient été obligés d'y remettre

---

<sup>7</sup> Port-Bourbon : autre dénomination du Grand-Port ou Port du Sud-Est.

<sup>8</sup> *Vaisseau* est ici employé pour désigner un certain type de navire (gros bâtiment) le distinguant d'une *flûte*, d'une *goélette*, ou autres bâtiments.



leurs grains au prix réglé par Sa Majesté. Dans de pareilles circonstances, quel motif peut alléguer M. Poivre pour justifier une semblable opération ? Il me semble que les intérêts du Roi demandent qu'elle soit examinée. Mon observation acquerrait une nouvelle force, si à l'ordre donné le 29 décembre 1771, on avait encore attribué un effet rétroactif.

Indépendamment de ce que j'ai déjà eu l'honneur de produire à Messieurs les Commissaires au sujet des Noirs marrons, s'il paraissait important (et cela peut l'être beaucoup) de traiter séparément et à fond cette matière, j'ai un volume de preuves à donner de l'activité que j'ai mise ; par cette même raison ce travail deviendrait long, et me détournerait nécessairement des objets de l'administration générale. Malgré cela je suis prêt, mais je crois devoir me borner ici à indiquer que ce fut au commencement du mois de février 1772 que les Noirs marrons commirent leurs premiers excès. J'en écrivis le 7 du même mois à M. Poivre, et je lui observai que de pareilles horreurs n'auraient pas été commises, ni même tentées, si mes ordres antérieurs avaient été suivis. Il est encore vrai que ce fléau n'a jamais eu d'autre cause depuis le mois de novembre 1770 que le défaut de règle dans la Commune, les manquements de parole de M. Poivre et la répartition injuste dans les paiements des captures. Il est vraisemblable aussi que ces moyens ont été prémédités pour assurer la scène indécente du 20 avril 1772 que j'ai suffisamment développée à Messieurs les Commissaires. Sept jours après<sup>9</sup> je reçus par le vaisseau *le Boynes* l'assurance de la paix confirmée en Europe, l'ordre de renvoyer en France le régiment Royal Comtois et celui de Clare, enfin la permission tant désirée et si souvent sollicitée de quitter la colonie et de revenir moi-même en France.

Cette dernière nouvelle fit du 14 février un des jours les plus heureux de ma vie. Je ne pus m'empêcher de gémir de l'ordre que je recevais en même temps d'attendre l'arrivée de M. le Ch. de Ternay qui était nommé en qualité de commandant général pour me remplacer. Mais je sacrifiai avec un nouveau zèle ce temps à contribuer encore, en tout ce que je pouvais, à la tranquillité publique et au bonheur des sujets du Roi.

Dès le premier moment je m'occupai du renvoi des trois bataillons. Le régiment de Royal Comtois était dispersé en cantonnement dans toute l'île et ne pouvait pas être rassemblé dans un moment pour monter tout de suite sur les vaisseaux ; celui de Clare était en garnison au Port-Louis et n'avait qu'un pas à faire pour y être embarqué. D'après cela je réglai qu'il partirait le premier et que Royal Comtois ne rentrerait en ville que lorsque la dernière compagnie irlandaise<sup>10</sup> serait à bord. Par cet arrangement tout naturel j'évitais aussi un trop grand encombrement dans la ville du Port-Louis, cela était aussi simple que militaire et accélérât la besogne, [ *illisible* ] pour toutes ces raisons, par quel motif enfin, M. Poivre a-t-il tant crié contre cette opération ? Pourquoi a-t-il cherché à la traverser, et a-t-il fait tant d'efforts pour me faire changer à chaque jour le plan que j'avais cependant concerté avec lui ?

Malgré tout ce qu'il put dire et faire, dès le 18 du même mois de février, quatre jours après les ordres reçus, un petit détachement partait sur *le Curieux*. Le lendemain 19, *la Thétis* emmena une compagnie entière, et sans le premier ouragan que l'on essuya le 1<sup>er</sup> de mars, on aurait vu tout le régiment de Clare à la voile en moins de trois semaines à compter de la réception des ordres du Roi. En Europe, même dans nos arsenaux de marine, va-t-on plus vite ?

Malgré l'ouragan ce régiment était parti tout entier le 3 du mois d'avril, c'est-à-dire 48 jours après l'arrivée des ordres de Sa Majesté, et malgré un second ouragan survenu le 15 avril, cinq vaisseaux portant chacun un détachement du régiment Royal Comtois étaient à la voile avant la fin du même mois d'avril.

La nuit du 29 février au 1<sup>er</sup> mars, l'ouragan se déclara et fut pendant 16 heures d'une violence excessive. Pendant sa force, on vint me dire que la caserne des compagnies d'artillerie venait d'être renversée sur les soldats, je m'exposai pour aller au secours de ces malheureux, mais ce fut en vain. Je fus trop heureux de pouvoir regagner le gouvernement. Les soldats eux-mêmes ayant le vent pour eux parvinrent à s'y rendre. Je les logeai dans tous les appartements de ma maison, j'en affectai un

---

<sup>9</sup> Sept jours après le 7 février, soit le 14 février 1772, le vaisseau *le Boynes*, parti de Lorient le 29 septembre 1771, arrivait à l'Isle de France.

<sup>10</sup> Compagnie du régiment de Clare.

particulièrement pour les blessés que je fis panser sous mes yeux, et je rassemblai tous les moyens de mon office, de ma cuisine, et de mes propres magasins pour les faire subsister.

Le temps était encore bien rude, lorsque contre l'avis de tout le monde, je montai à cheval pour aller visiter les églises, l'hôpital, les casernes, les édifices du Roi, et les maisons des particuliers. Je vis partout des monceaux de ruines, et des habitants qui avaient évité à grand peine d'y être ensevelis. Je consolai, j'encourageai, j'aidai les malheureux tant que je pus, et je pris des mesures pour réparer les désordres et les maux, en ordonnant expressément aux ingénieurs de ne porter leur attention sur ma maison que lorsque le mal de toutes les autres serait réparé. Je vins communiquer tout ce que j'avais vu, dit, fait et réglé à M. Poivre qui ne s'en émut pas davantage, en philosophe sage et éclairé, il attendait tranquillement dans un fauteuil que son thé fut refroidi pour le boire<sup>11</sup>.

J'ai rendu au Ministre le compte détaillé de tous les événements de cette journée ; ainsi je me bornerai à ajouter à ce qui précède que dans la violence de l'ouragan, la flûte du Roi *l'Ambulante* perdit toutes ses amarres, et fut emportée hors de la rade. M. Poivre avait demandé que l'on mit une compagnie du régiment de Clare sur cette flûte, et il n'y avait pas fait embarquer une livre de pain, ni une bouteille d'eau. Il n'y a peut-être jamais eu d'exemple d'une pareille faute, et rien n'est plus affreux à imaginer que les suites que devait avoir naturellement cette imprudence. Je fus dans les plus cruelles alarmes sur le sort de ces malheureux, et mon inquiétude dura longtemps. Je fus enfin assuré que cette flûte était heureusement allé se perdre à la côte du Morne Brabant. Quelques jours après, les soldats revinrent au Port-Louis sains et saufs ; mais excédés de fatigue et de misère, et après avoir perdu presque tous leurs vêtements. Je fus les recevoir aux casernes. Je fis tout ce qu'il dépendait de moi pour adoucir leur sort, et je leur donnai de ma bourse les secours qu'ils avaient droit d'en attendre.

Quoique l'ouragan fût passé, il faisait encore un très gros temps. Le vent était très fort, et la mer horrible le 2 mars lorsqu'il parut dans les brisants, à l'entrée du port, un petit bâtiment qui venait du large. On le reconnut bientôt pour être anglais, c'était un brigantin particulier qui manœuvrait pour entrer au milieu des lames, il ne lui restait plus que cette ressource pour ne pas périr, et je n'avais de moyen de l'en empêcher que de le couler bas dans la passe à coup de canons. Eussions-nous été en guerre, eut-il été ennemi, tout Tartare que M. Poivre me suppose, je n'aurais pas commis une pareille barbarie. Cependant un grand philosophe (c'est le même M. Poivre) m'a fait un crime d'avoir reçu ce bâtiment dans le port et accueilli chez moi l'officier qui le commandait et qui m'était dépêché par M. Quartier [Cartier], gouverneur du fort anglais de Calicuta<sup>12</sup>, et des établissements de cette nation dans le Bengale.

Et le navire, et l'officier m'étaient suspects, j'en conviens, et j'ai des preuves que c'était avec raison que je les regardais de même, mais (comme je l'ai déjà dit) je ne pouvais ni ne devais sous ce prétexte les faire tous noyer. Que fis-je dans ma perplexité ? Bonne mine à mauvais jeu. Je consignai tout l'équipage dans le vaisseau, je fis veiller sur eux de jour et de nuit. Le seul officier fut logé au gouvernement ; je l'y accablai de politesses, je ne le perdus pas de vue, je fus moi-même (à bien dire) son espion pour éviter qu'il fut le mien, avec succès. Au préjudice de tout autre ouvrage, je fis travailler aux réparations et aux approvisionnements dont il avait besoin, et par ce moyen, je le renvoyai le plus tôt qu'il fut possible.

Le 16 mars le vaisseau particulier *le Dauphin* venant de la Chine mouilla au Port-Louis. Il avait à bord un officier hongrois, homme de considération par sa naissance, par ses talents, et par les événements singuliers de sa vie, et par les expédients qu'il avait employé pour s'en tirer. Je n'allongerai pas ce mémoire du récit de ses aventures, mais je ne peux m'empêcher de dire que je n'ai jamais vu un homme dont l'âme fut si forte, le génie plus fécond en moyens grands et nerveux, enfin je n'ai vu personne qui eut plus de connaissances de toutes espèces, et plus de talent pour les appliquer avec succès que M. le Baron de Benyorsky [Beniowsky], c'est le nom de cet officier hongrois dont la vie ressemble à un roman.

<sup>11</sup> Dans son journal, Desroches ne mentionne aucune relation avec Poivre lors de l'ouragan, ni le 1<sup>er</sup>, ni le 2 mars. Il note au 3 mars, alors que le calme est revenu : « J'ai fini la journée par aller chez lui [Poivre] et lui demander au moins un quart d'heure de travail réfléchi, ou une heure si cela était possible... Madame Poivre est venue elle-même me dire qu'il n'était point en état de travailler. Je lui ai demandé son heure pour demain ; et après lui avoir fait beaucoup d'honnêtetés, je me suis retiré ». (Base docu=> 1<sup>er</sup> mars 1772. Ouragan à l'Isle de France)

<sup>12</sup> Fort William de Calicuta (ou Golgota par déformation) ancienne dénomination française de Calcutta.

Il avait sous ses ordres plusieurs officiers et une cinquantaine d'hommes, tous échappés comme lui des prisons de Kamtschatka, après une navigation inouïe, il était parvenu à Macao en Chine. Il s'était mis sous la protection du Roi, et les chefs du commerce de la nation à Canton me l'avaient annoncé et recommandé très particulièrement.

Dès que je le sus arrivé, et qu'il me l'eut écrit lui-même de la rade, je l'invitai à prendre ma maison pour le temps de son séjour à l'Isle de France. Je l'y accueillis comme je croyais devoir le faire. Il y resta environ trois semaines. Ses officiers ne quittèrent le vaisseau que pour manger régulièrement chez moi, et ils retournaient exactement à bord pour veiller sur la conduite de leurs soldats qui y restèrent toujours.

A peine M. de Benyorsky eut-il été quelques moments avec moi, que je l'engageai à aller voir M. Poivre. Croirait-on après cela que ce dernier a affecté de ne point rendre visite à cet étranger ! Au bout de quelques jours, il l'envoya prier à dîner, mais d'une manière qui parut plus insultante au Baron que le manque d'égard qu'il avait éprouvé jusque-là. Ce ne fut pas sans peine que je calmai son ressentiment. Il s'en est expliqué hautement dans le séjour qu'il a fait à Paris et à Versailles, ainsi il est facile de s'assurer de tout ce que j'avance à ce sujet.

M. Poivre ne s'en tint pas là, il laissait tenir jusqu'à sa table, et tenait lui-même les propos les plus outrageux contre M. de Benyorsky qui en était quelquefois instruit avant moi. Il fit plus, il fit composer chez lui un libelle odieux en forme de dialogue contre cet étranger et contre moi, il le répandit dans toute la colonie. On l'a attribué à M. Poivre lui-même, mais il est trop mal écrit pour que je lui impute autre chose que le plan de l'ouvrage. J'ai cette pièce informe et dégoûtante, et je peux mettre Messieurs les Commissaires en état de juger.

Qu'est-ce que de mon côté j'opposai à de semblables procédés ? Je donnais en toute occasion des marques extérieures de considération à la place de M. Poivre, et j'empêchais que personne y manquât.

Un jour, pendant le dîner chez moi, on entama le récit d'un fait vrai mais injurieux à l'intendant. C'était un homme distingué par sa naissance et par des services brillants, généralement aimé et estimé de toute la colonie à laquelle il ne tenait par aucun emploi. C'était lui qui portait la parole, il est mon ami, et je suis le sien. Malgré toutes ces raisons, je l'arrêtai publiquement dans ses propos vis-à-vis de 30 personnes, en lui observant qu'il ne devait jamais parler mal des gens en place, mais que chez moi particulièrement, je ne le souffrais en aucune occasion, ni de la part de qui que ce fut.

J'eus bien à m'applaudir de mon observation. Le murmure qu'elle excita autour de la table fut tout entier pour moi, et le jeune officier que j'avais arrêté, me témoigna lui-même après dîner le regret qu'il avait de s'être laissé aller, et loua fort le parti que j'avais pris contre lui. C'est le même qui s'était livré pour le bien public à la chasse des Noirs marrons, et qui en avait été payé par une lettre impertinente de M. Poivre.

Voici la première fois que je parle de la satire odieuse faite contre M. Benyorsky et contre moi. J'en eus connaissance dès le premier moment, et elle a été dénoncée au Ministre par quelques personnes de l'Isle de France. J'ai été obligé de lui en rendre compte moi-même ; mais très simplement en deux mots. Enfin j'en fis dès lors le cas qu'elle méritait. J'ai cru devoir en mettre le détail sous les yeux de la commission, afin que l'on connaisse M. Poivre sous tous les aspects, afin que l'on compare sa conduite à la manière dont je remplissais ma place, et que l'on voit comment j'accueillais les étrangers, surtout les malheureux suivant leurs états et les circonstances, sans détourner un moment la vue des choses et des personnes qui m'étaient confiées. Ici je ne crains pas de dire que j'ai rempli mon devoir parce que ministère a déjà eu la bonté de m'en témoigner sa satisfaction.

Si cela n'était pas publiquement su, M. Poivre aurait publié une belle diatribe contre M. de Benyorsky et contre moi, il y avait fait jouer tous les ressorts dont sa tête philosophique abonde. Cette pièce curieuse est parmi ses papiers ; mais il a renoncé à lui faire voir le jour lorsqu'il a su que ma conduite avait été approuvée, et M. de Benyorsky employé par le gouvernement.

Je fus informé le 13 avril que le navire particulier *la Marianne* avait péri sur les récifs au dehors du Port Bourbon. J'envoyai sur le champ un aide de camp avec des instructions très détaillées pour

faire donner aux sujets du Roi naufragés tous les secours nécessaires, tant pour eux-mêmes que pour sauver tout ce qui serait possible de leurs effets.

Il est à remarquer que *la Marianne* avait été frétée en Europe pour porter à l'Isle de France un détachement de troupes. Aussitôt après l'arrivée de ce bâtiment, il convenait aux intérêts du Roi de le renvoyer en Europe. M. Poivre jugea plus à propos de le faire servir à des intérêts particuliers, sans doute il en a fait rentrer le bénéfice dans la caisse du Roi, mais comment Sa Majesté sera-t-elle dédommée de la perte du vaisseau qui n'aurait pas dû être perdu et dont les propriétaires réclameront l'indemnité ?

Le 14 avril commença un second ouragan pendant lequel le vent fut à la vérité moins impétueux, mais il dura 60 heures et il fit plus de maux à la colonie que le premier, et détruisit sans réserve tous les riz et les maïs trop avancés pour pouvoir se relever de ce dernier fléau. Je m'y conduisis comme j'avais fait pendant celui [de] mars, j'avais tellement reconnu tous nos maux et la situation où ils nous laissaient, et j'avais si bien calculé les ressources qui nous restaient, que dès le 16 je proposai à M. Poivre de faire partir sur le champ six compagnies du régiment Royal Comtois. En effet, malgré toutes les lenteurs que l'intendant y mit, j'expédiai par mon activité *le Vaillant* dès le 19. *Le Sage* ne put mettre à la voile que le 20, et *la Nourrice* le 27.

Je ne parlerai pas ici de la scène passée au bureau de police, et sur la place publique du Port-Louis le 20 avril. J'en arrêtai les effets qui pouvaient avoir les suites les plus funestes. J'ai rendu un compte détaillé de tout ce qui y a rapport. J'ai aussi la chanson faite par M. Poivre, comme le dialogue dont j'ai parlé plus haut.

Le 16 juin, autre frégate anglaise envoyée encore par M. Harland pour venir reconnaître notre situation. Le capitaine était porteur d'une lettre très honnête de l'amiral pour moi personnellement. Il se conduisit avec la plus grande décence, il n'en était que plus à craindre. Je le traitai avec une grande distinction, je fus même le visiter sur son vaisseau ; mais j'empêchai qu'il pût satisfaire sa curiosité.

J'ai déjà parlé de mon attention à rendre au culte religieux la plus haute considération. Quelques principaux officiers des milices avaient trouvé au-dessous d'eux d'être nommés marguilliers de leurs paroisses, au-lieu d'y mettre de l'aigreur et de l'autorité, je me fis nommer marguillier d'honneur de la paroisse où est situé le Réduit. Dès ce moment ce fut à qui mériterait dans l'ordre qui convenait à chacun.

Au mois de juin 1772, M. Poivre imagina de me faire à ce sujet une espièglerie. On ne l'attend sûrement pas à ce rôle, mais il n'en rebute aucun dans sa passion. Il ameuta quelques mauvaises têtes, et leur persuada qu'ils devaient demander une délibération pour faire nommer un habitant marguillier d'honneur à ma place : il n'y a point de bagatelle quand il s'agit des égards dus aux places que le Roi donne. Tous les paroissiens de Moka s'élevèrent contre cette proposition et contre ses auteurs, j'en fus informé, et j'en témoignai mon sentiment de manière à en imposer aux brouillons.

Le 26 du même mois de juin, j'envoyai deux corvettes à la recherche de l'île appelée Jean de Lisboa. On n'en trouve plus de traces que sur quelques anciennes cartes, mais son existence paraît certaine. Ma tentative n'eut pas de succès, mais je n'en suis pas moins persuadé que l'on aurait réussi à trouver cette île si mon sentiment eut prévalu, et si je ne m'en étais pas désisté par une déférence qui me sembla nécessaire. Messieurs les Commissaires ont entre les mains les instructions que je donnai à M. de St Félix, et sur lesquelles ils peuvent juger de l'importance de cette découverte et des moyens que j'y employais.

Ce fut le 7 de juillet que j'expédiais la corvette du Roi *l'Etoile du Matin*, pour une opération nécessaire à Rodrigue. Nous lui donnâmes les ordres convenables, M. Poivre et moi en commun, mais ensuite, à mon insu, l'intendant donna de son chef des ordres contraires au commandant de cette corvette. On a prétendu qu'il l'envoya prendre des cafés à Bourbon. Quoiqu'il en soit, je n'en ai rendu aucun compte parce que le dénouement se fit après l'arrivée de M. de Ternay.

Le 13 du même mois de juillet, sans l'autorité que j'y mis à propos sur la réquisition du Sr Hay, supercargue des vaisseaux *le Duras* et *le Massiac* destinés pour la Chine, la campagne de ces deux vaisseaux était manquée et leur armateurs ruinés. C'était un dernier coup que M. Poivre voulait porter au commerce particulier, j'en détournai l'effet, conformément aux instructions que j'avais reçues en partant d'Europe, et j'en informai le Ministre sur le champ.

Je restai assez tranquille jusqu'au 21 août que Messieurs de Ternay et Maillart arrivèrent à ma grande satisfaction. [*bas de la page 233*]

[*Le mémoire se termine par une « récapitulation » non retranscrite ici.*]

\* \* \*